RENTES GENEVOISES

RAPPORT ANNUEL 2020

Sécurisation de patrimoine depuis 1849

L’histoire des Rentes Genevoises s’écrit au fil du temps et s’appuie sur des valeurs fortes qui, bien qu’elles évoluent, restent gravées dans la pierre. Pour illustrer leur rapport annuel 2020, les Rentes Genevoises ont repensé la place du Molard et glissé ici et là des mots, des idées, des valeurs, avec la complicité du photographe Alan Humerose.

SÉCURITÉ

CONTEMPORANÉITÉ

SOMMAIRE

04 Triptyque de la prévoyance
Dominique Grosbéty – Nicole Beiner – Pierre Zumwald

11 Profil des Rentes Genevoises

16 Réactivité, résilience et conduite adaptée

17 Gouvernance d'entreprise

27 Ressources humaines

31 Positionnement ESG

36 Marché

41 Finances

42 Comptes 2020

51 Annexe aux comptes annuels 2020

91 Rapport de l'organe de révision

LA PRÉVOYANCE AU SERVICE DE TOUS

Chères assurées et chers assurés, chères collaboratrices et chers collaborateurs, chers partenaires et chers amis des Rentes Genevoises,

C'est une grande satisfaction de constater que les Rentes Genevoises ont traversé sans dommage cette année si particulière.

Avec un chiffre d'affaires proche de 200 millions de francs et un bilan supérieur à 2.2 milliards de francs, l'Etablissement signe un de ses meilleurs exercices et met ainsi en lumière sa capacité de résilience et l'adéquation de ses outils de conduite et de gestion des risques, y compris dans des situations imprévisibles, complexes et éprouvantes, qui s'installent dans la durée.

Dès l'annonce faite par le Conseil fédéral des mesures à appliquer pour contenir la pandémie, les Rentes Genevoises ont basculé en moins de vingt-quatre heures en mode home office. Elles ont poursuivi leur travail au profit de leurs clients sans baisse de qualité ni réduction des services. S'il a fallu adapter certains processus, notamment en matière de vente et de conseil à la clientèle, les efforts déployés dans des délais très courts ont permis de s'adapter à la situation et de proposer des solutions simples et efficaces pour répondre aux attentes des clients.

Le Conseil d'administration et la Direction ont ainsi adapté le rythme de conduite afin de s'assurer que les risques liés à la crise restent sous contrôle, ce qui a été le cas tout au long de l'année et l'est encore en 2021. Un effort particulier a été porté durant le premier semestre afin de gérer les conséquences des mouvements aléatoires des marchés boursiers. Grâce à ce suivi, il a été possible de contenir les effets de baisse des marchés financiers et de terminer l'année avec un résultat net des placements de 66.2 millions de francs, soit une performance globale des actifs de 3.0 %.

L'exercice se solde ainsi par un excédent des revenus sur les charges de 29.7 millions de francs, qui a été porté pour 22.5 millions de francs à la Réserve de fluctuation de valeur, 5.7 millions de francs à la Provision de renforcement des bases techniques et 1.5 million de francs au Fonds d'excédents. La position des Rentes Genevoises s'en trouve ainsi renforcée. Avec un degré de couverture statutaire de 114.8 %, l'Etablissement présente une situation financière saine.

Les Rentes Genevoises inscrivent leur action dans le long terme et les engagements pris envers leurs clients portent

souvent sur plusieurs décennies. La maîtrise des risques est donc essentielle à tous les niveaux de l'Etablissement, notamment sur le plan financier. Elle découle d'outils stratégiques robustes et modernes qui s'appuient sur des scénarios tenant compte des évolutions possibles de l'environnement. Grâce à la dotation à la Réserve de fluctuation de valeurs, celle-ci atteint un montant de 267.1 millions de francs, assurant un coussin de sécurité suffisant pour contenir les aléas des marchés financiers. La Provision de renforcement des bases techniques, avec un montant qui totalise 26.7 millions de francs, atteint le niveau nécessaire pour permettre de réduire encore le taux maximum des anciennes polices portées au bilan des Rentes Genevoises. Il s'établit, au 1er janvier 2021, à 2.5 %.

La crise Covid-19 n'a pas eu d'impacts spécifiques sur l'Etablissement en dehors de l'application des mesures décrétées par la Confédération et le Canton, mais il n'en a pas été de même pour toutes les branches économiques du canton. Si les Rentes Genevoises détiennent un parc immobilier avec plus de 1000 appartements répartis sur le territoire cantonal, elles louent également des surfaces commerciales, notamment à des restaurants et à de petits commerces. A la suite des mesures de fermeture décrétées, l'Etablissement a participé aux programmes de soutien du canton de Genève, prenant à sa charge une partie des loyers des commerces touchés et marquant ainsi sa solidarité.

La pandémie a mis en évidence qu'une situation pouvait basculer du jour au lendemain, aussi bien sur le plan local qu'international ; elle a permis également de mesurer la capacité de résilience des entreprises. Bien que certains secteurs s'en sortent mieux que d'autres, une analyse plus fine met tout de même en évidence la difficulté pour les petites structures de supporter les effets de cette crise sur la durée, malgré les différentes formes de soutien apportées. Les conséquences touchent particulièrement les indépendants ou les employés qui, lorsqu'ils n'ont pas perdu leur emploi, ont été soumis aux RHT, avec des effets sur le plan économique souvent dévastateurs. C'est ainsi tout un pan de la population qui se retrouve dans une situation délicate avec, parfois, des conséquences également sur leur prévoyance ou sur leur capacité à en constituer une.

Les Rentes Genevoises ne peuvent certes pas apporter une solution d'ensemble à ce constat, mais elles jouent un rôle important en sensibilisant la population sur la prévoyance individuelle, en offrant des formations sur ce thème et en proposant des solutions sûres, adaptées à tous les budgets. C'est dans cet esprit qu'elles travaillent, en s'appuyant sur une stratégie claire avec, comme horizon, la pérennité de l'Etablissement, au profit de ses clients.

Je ne saurais donc terminer ces lignes sans remercier et féliciter celles et ceux qui forment la chaîne de valeur des Rentes Genevoises. Le Conseil d'administration, dont les membres apportent une qualité d'expertise dans tous les domaines de l'Etablissement. La Direction qui, cette année particulièrement, a fait preuve d'engagement, de proactivité et de créativité, notamment dans la gestion de la crise Covid-19. Les collaboratrices et les collaborateurs des Rentes Genevoises qui ont démontré, outre la maîtrise de leur métier, leur capacité d'adaptation à de nouvelles situations, dans des délais très courts, tout en maintenant la qualité de leurs prestations au profit des clients des Rentes Genevoises.

Je remercie également les partenaires et les experts, qui partagent leur expérience et contribuent au développement de l'Etablissement. J'exprime enfin ma gratitude au Conseil d'Etat et au Département des finances et des ressources humaines. Au travers de leur surveillance prudentielle, ils sont les garants de la bonne santé des Rentes Genevoises et de leur développement, permettant de répondre aux besoins des citoyennes et des citoyens en matière de prévoyance.

Les Rentes Genevoises ont toujours adopté une gouvernance et une stratégie qui leur ont permis de traverser sans encombre les 170 dernières années. La 171e année a mis en évidence la capacité de résilience de l'Etablissement au profit de ses clients mais aussi de la population.

Dominique Grosbéty
Président du Conseil d'administration

ÊTRE UN ASSUREUR RESPONSABLE

Le principe de mutualité qui prévaut aux Rentes Genevoises et leur but social, qui découle de la Loi, font partie des éléments qui constituent le socle de l'Etablissement en matière de pérennité.

Si le terme « pérennité » peut sonner creux dans de nombreuses situations, il prend tout son sens aux Rentes Genevoises puisqu'il est l'une des quatre valeurs qui animent le quotidien et entretiennent la culture de l'Etablissement.

Il est vrai que les plus de 170 années d'existence de l'Etablissement sont la démonstration de la pérennité des Rentes Genevoises. Mais reconnaissons aussi que le chemin parcouru est déjà derrière et que celui de la pérennité qui s'ouvre devant nous est long.

La pérennité ne se décrète pas ! Elle se vit, elle s'anime, elle s'entretient. Elle se démontre par la capacité de l'Etablissement à faire face à des risques et à leur apporter une réponse adaptée.

La crise Covid-19, que personne n'a su prédire tant par sa soudaineté que par sa durée et son ampleur, a été gérée de manière exemplaire par l'Etablissement. Et ce n'est pas le fruit du hasard ! La culture managériale des Rentes Genevoises s'appuie sur des modèles de pensée basés sur des scénarios et des outils permettant de gérer les risques considérés par chacun d'entre nous comme improbables. L'ensemble permet de mesurer la résilience de l'Etablissement suite à la survenance de ces risques. Si la situation de l'Etablissement est intacte à la sortie de crise, la résilience constatée contribuera alors à sa pérennité.

La démonstration peut sembler simple de prime abord, mais ces principes de gestion puisent leur origine dans le modèle de gouvernance unique des Rentes Genevoises, avec deux représentants des assurées et des assurés au Conseil d'administration, mais également dans la logique financière propre à l'Etablissement qui, une fois les réserves obligatoires effectuées, répartit le solde du bénéfice d'un exercice au profit des assurées et assurés en constituant des provisions pour le futur et en faisant participer les rentiers aux bons résultats de l'exercice.

Si la lecture des comptes et du rapport annuel permet de le constater, il pourra toujours être reproché à l'Etablissement une partialité dans l'écriture sur ses engagements de durabilité, facteurs de sa pérennité. C'est la raison pour laquelle les Rentes Genevoises ont décidé en 2020 de ratifier les Principes des Nations Unies en matière d'investissement responsable, les UN-PRI. Elles ont également ratifié les UN-PSI, qui couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur d'un Assureur responsable.

Les Rentes Genevoises sont le premier établissement de prévoyance de Suisse à ratifier ces deux initiatives. Elles se sont ainsi engagées à investir et à exercer leurs activités dans le respect du développement durable, c'est-à-dire en prenant en compte dans leur processus décisionnel l'environnement, le social et la gouvernance (ESG).

La transparence liée à la ratification de ces initiatives se matérialisera par la publication de rapports étayés, transparents et publics, permettant de constater les réalisations de l'année en matière ESG, mais également la progression de l'Etablissement sur chacun des thèmes. A titre d'exemple, plus de 80 % du portefeuille d'investissement de l'Etablissement répondent aujourd'hui à des critères ESG reconnus et éprouvés, et le reste du portefeuille est en passe de l'être.

Outre la ratification de ces initiatives, les Rentes Genevoises ont également défini durant cette année des principes d'investissement responsable en complément à leur stratégie financière et à leur politique d'investissement. Ces principes déboucheront sur la publication, courant 2021, d'une charte d'investissement responsable qui sera publique.

Pourquoi tout cela ? Pas par effet de mode ! Pas par effet « mouton » ! Pas pour se donner « bonne conscience » ! Ces démarches s'inscrivent simplement dans la continuité des actions déjà menées depuis plus de dix ans par l'Etablissement en tant qu'entreprise socialement responsable.

Les contrats des assurées et assurés portent sur des dizaines d'années. Ils s'inscrivent donc dans une évolution de l'environnement et de son influence sur le monde, notamment économique et financier. Il est par conséquent indéniable que les Rentes Genevoises s'engagent pour préserver l'environnement dans lequel elles évoluent, pour le compte de leurs assurées et assurés. Sur tous les plans ! Par exemple, il est important que les Rentes Genevoises investissent dans des sociétés qui respectent les droits de l'homme et qui sont non polluantes, mais également qu'elles prennent les dispositions nécessaires pour qu'un dialogue soit possible avec les sociétés en matière de gouvernance et de bonnes pratiques en termes de développement durable.

Concernant l'empreinte carbone de l'Etablissement, les Rentes Genevoises ont pris l'engagement de ramener à zéro leurs émissions de carbone à l'horizon 2050, en phase avec l'Accord de Paris.

L'engagement sur cette voie avait déjà été pris en 2013 pour le parc immobilier des Rentes Genevoises avec la certification ISO 50001, qui vise à une gestion responsable des énergies. A ce jour, les actions entreprises par les Rentes Genevoises ont permis de réduire de 36.2 % les émissions de CO_2 de leur parc immobilier, réduisant d'autant leur empreinte écologique et générant également des économies pour les locataires de l'ordre de 1.3 million de francs.

Mon collègue Gérard Jolimay et moi-même, élus au Conseil d'administration par les assurées et les assurés, œuvrons dans cet esprit. L'intérêt des assurées et des assurés pèse dans chaque décision prise par le Conseil d'administration, que ce soit dans une décision pour le long terme, comme la constitution de réserves ou d'actions au profit de la durabilité, ou dans une décision pour le court terme, comme la distribution d'excédents aux assurées et assurés.

Si la pérennité de l'Etablissement passe par les quelques exemples cités, elle passe aussi par une culture d'entreprise forte, partagée tant par les employées et les employés que par les membres du Conseil d'administration. Cette culture, qui prend ses racines dans l'ADN des Rentes Genevoises, permet la continuité, la transition, le passage de témoin et la résilience à des crises, soit des facteurs nécessaires pour assurer la pérennité de l'Etablissement.

En conclusion, la longue histoire des Rentes Genevoises, plus de 170 ans, n'a pas pu se construire sans s'intéresser à l'environnement dans lequel elles évoluent et sans agir là où elles le peuvent. Ainsi, la pérennité de l'Etablissement, qu'elle soit d'hier ou de demain, doit s'appuyer sur une responsabilité sociale forte et sur la prise en compte du monde dans lequel nous vivons, aujourd'hui comme à l'avenir.

Les quatre valeurs clés des Rentes Genevoises résument à elles seules ces enjeux et animent l'Etablissement au quotidien : sécurité, contemporanéité, anticipation et pérennité. Mon collègue Gérard Jolimay et moi-même les partageons, nos collègues du Conseil d'administration les partagent, les employées et les employés les partagent.

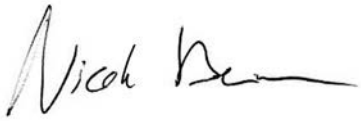

Nicole Beiner
Vice-présidente du Conseil d'administration
Membre désignée par les assurés

LA CONFIRMATION DES CHOIX

Les Rentes Genevoises signent en 2020 leur deuxième meilleur exercice avec un chiffre d'affaires proche de 200 millions de francs. La performance des placements, certes inférieure à celle de 2019, atteint 3.0 % ce qui, compte tenu de la situation sur les marchés financiers en 2020, est un bon résultat. Ainsi, l'excédent de produits, qui s'élève à 29.7 millions de francs, a permis de renforcer les réserves au profit des assurées, des assurés et de l'Etablissement, tout en réduisant d'une manière globale les risques supportés par ce dernier, notamment par la décision d'abaisser le taux maximum des anciennes polices d'assurance à 2.5 %. Le bilan, quant à lui, présente un total de 2.28 milliards de francs et le degré de couverture est en progression de 114.8 %, contre 114.1 % un an plus tôt.

Les produits d'assurance, qui sont passés de 187.5 millions de francs en 2019 à 202.6 millions de francs en 2020, présentent une progression de 8.1 %. Cette hausse résulte notamment des primes liées aux polices de libre passage alors que les produits à base de capitalisation ont marqué un léger recul imputable en partie à la crise Covid-19.

Au niveau des Prestations Assurance, le montant des rentes versées a progressé de 2.0 % pour s'établir à 93.2 millions de francs. Près de 6600 rentiers ont bénéficié de ces prestations. Le nombre total d'assurés, quant à lui, progresse de 3.2 % pour atteindre plus de 19 300. Les prestations de sortie se sont montées à 51.4 millions de francs et les rachats (3A et 3B) ont totalisé, quant à eux, 13.5 millions de francs. Ces chiffres restent bas en regard du volume des encaissements et de la taille du bilan. En 2020, 133 polices de libre passage ont été transformées en rentes, offrant ainsi à leurs bénéficiaires un mode de financement sûr de leur retraite.

Sur le plan financier, le Résultat net Placements atteint 66.2 millions de francs en 2020, en recul de 51.0 % par rapport à l'année exceptionnelle de 2019. La performance des placements s'est établie à 3.0 % contre 6.7 % en 2019. Les performances annualisées sur cinq, dix et vingt ans sont respectivement de 3.3 %, 3.4 % et 3.3 %. Le résultat 2020 couvre ainsi la Rémunération Capitaux de prévoyance et s'inscrit dans la ligne de la stratégie mise en place. Pour l'exercice 2020, les coûts de gestion des portefeuilles restent bas, à 0.4 %.

Au niveau opérationnel, les Frais de fonctionnement ont reculé de 2.6 % pour se stabiliser à 12.2 millions de francs. Ils sont par ailleurs inférieurs de 6.7 % par rapport au budget de la période. Cet excellent résultat est le fruit d'une gestion efficace et responsable des dépenses. Ce résultat d'ensemble positif a permis de répondre à une augmentation de l'ordre de 13.1 % des dépenses informatiques liées à la mise sur pied de projets importants visant à renforcer encore la sécurité des systèmes et à faciliter le traitement des données et des documents.

Ainsi, le bilan financier de l'Etablissement peut être qualifié de bon. Les Rentes Genevoises affichent une situation financière saine, en ligne avec leur stratégie.

Sur un plan plus général, l'exercice 2020 a été marqué par la crise Covid-19. Celle-ci a mis en évidence la capacité de l'Etablissement à faire face à des situations imprévisibles et à tenir le cap durant de nombreux mois. Les besoins en prévoyance étant en général indépendants de la santé des marchés, la crise financière observée durant le premier semestre n'a pas eu d'impact sur les besoins des clients de se constituer une prévoyance sûre. Au contraire, le semi-confinement des premiers mois a été l'occasion d'entrer en contact avec une clientèle généralement peu accessible en d'autres temps, car active dans des professions libérales. Si la fermeture des locaux a conduit à une réduction du nombre de visites au siège même, et par conséquent du nombre d'offres, ce recul a été compensé par un taux de transformation plus élevé de celles-ci.

La crise ayant été sous contrôle tout au long de l'exercice 2020, les travaux lancés en 2019 sur les dimensions ESG de l'Etablissement et sur l'engagement climatique se sont poursuivis. Ils ont conduit à la définition d'un nouvel axe stratégique portant sur ce thème. La vision stratégique des Rentes Genevoises a aussi été adaptée. Ce sont ces éléments qui ont conduit à la ratification des UN-PRI et des UN-PSI. L'engagement des Rentes Genevoises dans le développement durable a ainsi été publié à large échelle au travers d'un document d'information à l'attention du grand public. Les principes d'investissement responsable ont également été ratifiés par le Conseil d'administration et ont conduit à la rédaction d'une charte d'investissement responsable qui sera publiée courant 2021.

Finalement, les Rentes Genevoises ont également renforcé le développement de leur stratégie en la concentrant sur quatre thèmes : la croissance, l'excellence opérationnelle, la responsabilité d'entreprise et l'expérience client.

Si la stratégie, les méthodes et les outils sont essentiels au développement des Rentes Genevoises, ils ne sont rien sans les compétences élevées de chacune et de chacun de leurs employés. Un effort important a été fait en 2020 pour poursuivre les formations individuelles malgré les contraintes liées à la crise Covid-19. Plus de 1300 heures de formations ont été suivies en 2020. L'évaluation régulière des compétences, leur certification, leur mise à jour et leur développement font l'objet d'une attention particulière de la part de la Direction mais aussi du Conseil d'administration.

Je ne saurais terminer ce bref survol de l'exercice 2020 sans relever la maîtrise des risques de l'Etablissement grâce à des outils performants mais compréhensibles, à des politiques et des règlements internes revus au fil de l'eau et à un niveau de compétences élevé de la Direction et du Conseil d'administration en matière de gestion des risques. Le Comité des risques (niveau Direction) et la Commission d'audit et de gestion des risques (niveau Conseil d'administration), conduite par la vice-présidente, en application des bonnes pratiques, travaillent de concert pour garantir cette maîtrise. L'exercice 2020 a également été l'occasion de lancer un appel d'offres pour le renouvellement de l'auditeur interne (également en application des meilleures pratiques).

L'expérience partagée avec le Conseil d'administration pendant ces douze derniers mois a permis de vérifier l'adéquation des méthodes et des outils, mais aussi la complémentarité des organes de conduite et des individus. Je tiens ainsi à remercier le Conseil d'administration pour sa confiance, sa disponibilité, ses compétences et son implication particulière durant la crise Covid-19. J'exprime aussi ma gratitude à la Direction qui m'accompagne depuis plus d'une décennie et avec laquelle j'ai toujours du plaisir à travailler. L'expertise de chacune et de chacun des membres est de haut niveau et permet de relever les plus grands défis, ensemble et avec succès. Des remerciements particuliers à Montserrat Alarcon Clerc, qui a pris une retraite anticipée après plus de vingt ans de maison et tous mes vœux de succès à Sophie Balser, qui a repris son poste et a rejoint la Direction au début de l'année 2020. Merci également à tous les cadres, toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs qui sont quotidiennement à l'écoute des clients, directement et indirectement, et sans qui les Rentes Genevoises ne pourraient fonctionner. Chacune et chacun a apporté une réelle valeur ajoutée à l'Etablissement et peut éprouver une légitime fierté en regard du travail accompli et des défis relevés. Merci également à nos fidèles partenaires qui nous appuient, pour certains, depuis des dizaines d'années.

Je remercie enfin nos clientes et nos clients qui nous font confiance jour après jour, année après année. Cette confiance nous honore et nous motive à donner quotidiennement le meilleur, pour le seul et unique profit de nos assurées et assurés. L'année 2020 aura été l'occasion de prouver que les Rentes Genevoises sont prêtes à traverser toutes les crises à leurs côtés. J'ai la conviction que l'Etablissement saura toujours s'adapter aux évolutions, faire preuve de résilience en cas de crise et poursuivre sa mission afin de contribuer au développement de la prévoyance individuelle dans le canton de Genève, et au-delà.

Merci de votre confiance et toute ma sympathie à celles et ceux, clients ou non, partenaires ou non, qui ont traversé ou traversent encore la crise Covid-19 avec difficulté. Ils méritent toute notre admiration et nos encouragements.

Pierre Zumwald
Directeur général

ANTICIPATION

PROFIL
DES RENTES GENEVOISES

Nom

Rentes Genevoises

Siège

Genève

Forme juridique

Etablissement de droit public fondé en 1849 et régi par la loi du 3 décembre 1992

Raison d'être

Encourager et développer une prévoyance sécurisée et durable dans le canton de Genève

Activités

- Sécurisation de patrimoine
- Prévoyance
- Planification en prévoyance individuelle
- Financement de la retraite
- Placements financiers
- Produits de rentes viagères et certaines
- Gestion de portefeuilles de rentiers issus de caisses de pension
- Réassurance de la longévité
- Polices de libre passage
- Promotion de la prévoyance
- Gestion d'un parc immobilier

ÉVOLUTION DES RENTES GENEVOISES

	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Total du bilan (en CHF)	2.28 milliards	2.18 milliards	2.03 milliards	2.07 milliards	1.95 milliard	1.82 milliard
Total Produits Assurance	202.6 millions	187.5 millions	165.9 millions	184.6 millions	219.5 millions	197.0 millions
Résultat net Placements	66.2 millions	135.4 millions	(32.5 millions)	99.1 millions	63.2 millions	24.0 millions
Excédent (insuffisance) de produits avant dotation (utilisation) réserves	29.7 millions	92.8 millions	(75.7 millions)	56.7 millions	21.2 millions	(12.6 millions)
Total Provisions techniques	45.7 millions	39.4 millions	41.4 millions	37.2 millions	19.5 millions	19.2 millions
Réserve de fluctuation de valeurs	267.1 millions	244.6 millions	157.6 millions	233.3 millions	196.5 millions	177.0 millions
Nombre d'assurés…	**19334**	**18727**	**17856**	**17134**	**16072**	**14992**
Variation	+3.2 %	+4.9 %	+4.2 %	+6.6 %	+7.2 %	+6.3 %
… dont assurés actifs	**12711**	**12174**	**11448**	**10826**	**9932**	**9045**
Variation	+4.4 %	+6.3 %	+5.7 %	+9.0 %	+9.8 %	+8.3 %
… dont assurés pensionnés	**6623**	**6553**	**6408**	**6308**	**6140**	**5947**
Variation	+1.1 %	+2.3 %	+1.6 %	+2.7 %	+3.2 %	+3.4 %
Nombre de collaborateurs	**37**	**35**	**35**	**31**	**33**	**34**

But

Le but des Rentes Genevoises est défini à l'article 2 de la Loi concernant les Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse du 3 décembre 1992 :

Art. 2 But

[1] Les Rentes Genevoises ont pour but essentiel de promouvoir la prévoyance en matière de risque de vieillesse et de longévité en servant des rentes à leurs assurés.

Afin de servir ce but de manière efficace et adaptée aux besoins de leurs clients, les Rentes Genevoises ont positionné leur marque et leur savoir-faire au carrefour du monde des assurances et de celui de la gestion de patrimoine.

Les Rentes Genevoises proposent des prestations qui sécurisent durablement un patrimoine. Prêtes à répondre aux imprévus et aux aléas du marché, elles contribuent à la sérénité de leurs clients. Les garanties qu'elles offrent sur le long terme en font un partenaire crédible.

La confiance se construit dans la patience et le respect de valeurs fortes. C'est pourquoi l'Etablissement oriente ses réflexions stratégiques et opérationnelles à long terme, dans un esprit de concordance économique, mais aussi environnementale, sociale et de bonne gouvernance (ESG – démarche d'entreprise socialement responsable). Ainsi, sa vision, sa stratégie et toutes ses prestations sont fondées sur la pérennité.

Principes généraux

En tant qu'experts en sécurisation de patrimoine, les Rentes Genevoises jouissent d'une légitimité et d'un savoir-faire exceptionnels dans la prise en charge d'un patrimoine, qu'il soit privé ou institutionnel. Elles font fructifier le patrimoine confié. Elles offrent une garantie élevée. Elles inspirent sécurité et confiance. Elles inscrivent leurs actions dans le respect de quatre valeurs fortes : la sécurité, la contemporanéité, l'anticipation et la pérennité.

Les Rentes Genevoises pratiquent une gestion financière prudente, mais rémunératrice, axée sur le long terme et sur une performance durable. Elles favorisent une stratégie d'investissement solide et diversifiée plutôt que des réactions intempestives aux soubresauts boursiers. Les biens immobiliers occupent une part importante de leurs actifs : une tradition de longue date pour un Etablissement qui cherche avant tout à sécuriser les placements et l'épargne qui lui sont confiés.

Etablissement de droit public à but non lucratif et à vocation mutualiste, les Rentes Genevoises n'ont pas d'actionnaires à rémunérer. Une fois les réserves et provisions constituées, les excédents sont redistribués aux assurés, principalement sous trois formes : le bonus d'intérêts payé sur le capital durant la phase d'épargne, la revalorisation des rentes et le complément d'excédents. De surcroît, conformément à la loi et à la volonté du législateur, l'Etat de Genève garantit les rentes servies par l'Etablissement. Les produits des Rentes Genevoises s'adressent à toutes les personnes ou entreprises liées au canton de Genève par l'origine, le siège, le lieu de résidence ou le lieu de travail.

Valeurs

Les valeurs des Rentes Genevoises sont davantage que de simples déclarations d'intention : elles guident l'Etablissement depuis des décennies. Elles sont partagées et vécues au quotidien tant par les collaboratrices, les collaborateurs, les cadres et la Direction que par le Conseil d'administration et les partenaires clés :

- La sécurité : garantir la protection à vie d'un patrimoine et de son revenu est au cœur de notre engagement. La sécurité représente le pivot central de notre système de valeurs.
- La contemporanéité : s'inspirer de notre époque, écouter et accompagner nos clients au quotidien, c'est mieux reconnaître leurs attentes et les enjeux du marché.
- L'anticipation : prévenir les risques et identifier l'émergence de nouvelles tendances permet d'innover et de respecter nos engagements à long terme.
- La pérennité : notre histoire et notre expérience sans pareille dans les rentes sécurisées et personnalisées font de la pérennité une promesse durable envers tous nos clients privés et institutionnels.

Stratégie

Avec des engagements envers les clients qui portent sur plusieurs décennies et approchent parfois le siècle, la pérennité est un facteur fondamental dans la stratégie et la conduite des Rentes Genevoises. Cela se traduit par une approche mutualiste de la prévoyance. Ainsi, la gestion financière s'inscrit dans le long terme et ne subit pas la pression d'investisseurs qui chercheraient à maximiser le profit à court terme. La philosophie de travail consiste à anticiper et à gérer les risques pour garantir la pérennité de l'Etablissement et la satisfaction des clients. La gestion financière obéit donc à la logique suivante : rendement régulier et minimisation des risques, plutôt que recherche de profits élevés à court terme au prix de risques importants.

Ces éléments se retrouvent dans la vision stratégique qui guide le développement de l'Etablissement :

- Fidèles à leur mission de promotion de la prévoyance depuis 1849, les Rentes Genevoises développeront toujours avec succès des solutions d'assurance individuelles et collectives adaptées aux besoins du marché.
- Avec la volonté d'équilibrer, dans la pérennité, rendement et sécurité, les Rentes Genevoises conduisent leurs activités en tenant compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Elles conjuguent ainsi innovation, expertise, rigueur, probité et responsabilité sociétale au service de leurs clients qu'elles accompagnent tout au long de leur vie.

Avant même que cela ne devienne obligatoire, l'Etablissement a mis en place une organisation qui s'appuie sur les meilleurs principes de gouvernance d'entreprise *(corporate governance)*. Cette organisation est renforcée par la surveillance prudentielle qu'exerce le Conseil d'Etat et qui comprend un ensemble de dispositifs en vue de maintenir la stabilité des Rentes Genevoises.

Depuis plusieurs années déjà, les Rentes Genevoises développent leur stratégie sur la base de scénarios dans une vision à long terme. Le monde de la prévoyance et celui des marchés financiers connaissent des mutations rapides et parfois inattendues. Les défis que représentent, notamment, l'accroissement de la longévité et la persistance des taux bas sont importants et sous contrôle. Ainsi, la Stratégie de l'Etablissement s'appuie sur des outils modernes et s'adapte à l'évolution rapide de l'environnement. Elle se déploie sur quatre thématiques déclinées en huit axes :

- Un positionnement fort sur le marché de la sécurisation de patrimoine dans la vie individuelle et la vie collective par le biais d'une offre évolutive, de canaux de distribution adaptés aux enjeux et de partenariats ciblés
- Un positionnement affirmé […] en matière ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec un effort particulier ces prochaines années sur les enjeux climatiques
- Le développement de nouveaux produits vie individuelle et vie collective ainsi que l'optimisation des produits au travers de processus systématiques de recherche et développement et d'observation du marché et du développement de prestations de services orientées sensibilisation sur la prévoyance
- Une gestion prévisionnelle efficace, déclinée dans une Politique d'investissement qui garantit les moyens financiers nécessaires au développement de l'Etablissement, appuyée par une gouvernance et une gestion du risque adaptées à l'appétence des parties prenantes (clients, Conseil d'administration, Autorité de surveillance, Actuaire-conseil externe, etc.)
- Le maintien à un niveau élevé des compétences métiers et la gestion de leur évolution pour répondre aux défis de la Stratégie
- La communication adaptée et systématique […]
- L'intégration des nouvelles technologies et modèles de gestion propres à supporter le développement de l'Etablissement dans le respect d'un rapport performance/prix
- Le maintien d'une capacité de veille stratégique dans les domaines clés de l'Etablissement afin d'assurer une adaptation rapide quand nécessaire

La Stratégie des Rentes Genevoises est formalisée dans un document à cinq ans, mis à jour annuellement. Les outils de construction de cette Stratégie sont adaptés régulièrement et s'appuient sur des méthodes éprouvées et modernes. Parmi elles, l'*Enterprise risk management (ERM)* de COSO ou encore le *Business model canvas* et le *Value proposition design* des professeurs Osterwalder et Pigneur, qui permettent de gérer les enjeux, les opportunités et les risques des prochaines années.

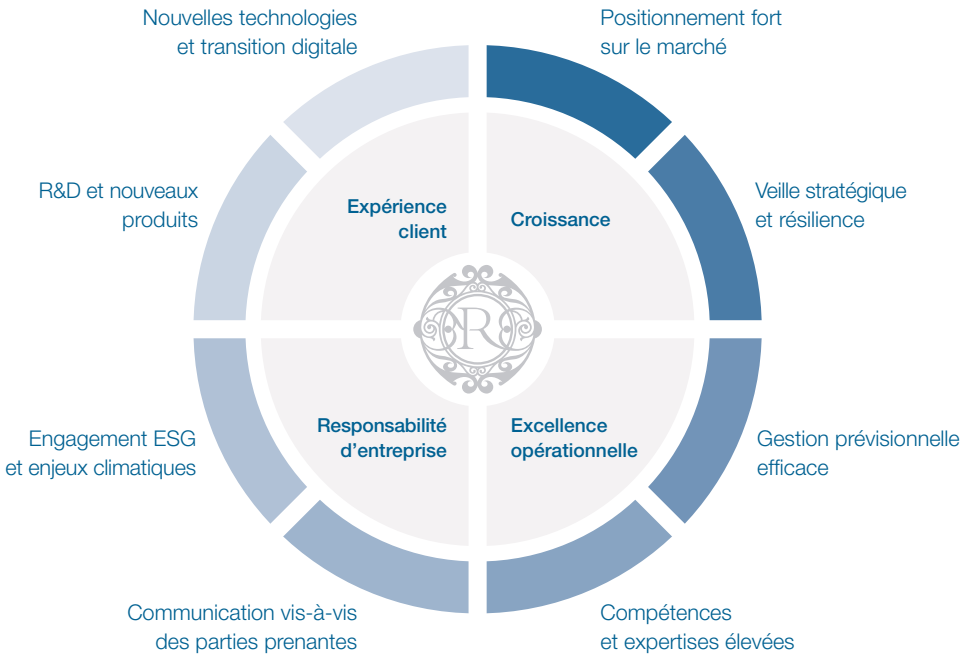

PÉRENNITÉ

RÉACTIVITÉ, RÉSILIENCE ET CONDUITE ADAPTÉE

L'année 2020 a été marquée par une pandémie sans précédent. Si certaines activités économiques, sociales et politiques ont été stoppées brutalement au printemps et à la fin de l'automne 2020, celles des Rentes Genevoises se sont maintenues et ont été adaptées tout au long de l'année, sans aucune réduction de l'horaire de travail ni diminution de la qualité de service.

Capacité de réaction de l'organisation

A l'annonce de la mise en place des mesures sanitaires, le 16 mars 2020, les Rentes Genevoises ont déclenché leur plan de gestion de crise. Elles ont ainsi pu mettre l'ensemble du personnel en télétravail en moins de vingt-quatre heures.

Au niveau des organes de conduite, le rythme des séances a été adapté pour le Comité de Direction qui devait assurer un contrôle adéquat de l'organisation en place et pour la Commission de placement chargée de suivre la stratégie financière en fonction de l'évolution des marchés. Le Conseil d'administration et les autres entités ont généralement maintenu leur calendrier et leur organisation, sauf situation exceptionnelle.

Résilience et solidité financière

Au niveau de la finance, les Rentes Genevoises, à l'instar de l'ensemble des acteurs du marché, ont été touchées par la crise mondiale liée à la pandémie. Dès le début de la crise, la Commission de placement a adopté un rythme de conduite adapté à la situation. Elle a ainsi pu prendre les mesures adéquates qui découlaient de sa stratégie dans de pareils scénarios. La bonne performance des actifs sur l'année en atteste.

Le parc immobilier a fait l'objet d'une attention particulière, notamment les locaux commerciaux, directement impactés par les conséquences des contraintes sanitaires. Au printemps, comme en automne, certaines surfaces ont été fermées durant plusieurs semaines. Lorsque nécessaire, les Rentes Genevoises ont immédiatement accepté de suspendre l'encaissement des loyers. Elles ont également adhéré aux différents accords VESTA négociés par le Conseil d'Etat, l'USPI Genève, la Chambre genevoise immobilière et l'ASLOCA.

Permanence du suivi des clients

L'activité s'est poursuivie tout au long de l'année au profit des assurées et des assurés, toujours dans un strict respect des directives de l'OFSP et du canton de Genève. Ainsi, l'activité commerciale et la qualité du service aux clients n'ont pas été affectées par la crise sanitaire. Dès les premiers jours de la fermeture des bureaux, l'organisation mise en place a permis de poursuivre la vente, le conseil en prévoyance et la gestion des dossiers, que ce soit par téléphone, par e-mail ou par visioconférence. Lors de la réouverture, les assurés ont été reçus avec une attention particulière et un souci constant de leur santé. Le conseil à distance a néanmoins été privilégié.

Tout au long de cette période, la satisfaction de la clientèle est restée stable.

Accompagnement continu des employées et des employés

Les mesures de management ont été adaptées afin de maintenir le contact avec les employés pendant les périodes de télétravail. Dès le 17 mars notamment, l'envoi d'une newsletter quotidienne fut l'un des outils utilisés pour informer et échanger. Des sondages hebdomadaires ont permis aux employés de s'exprimer et à l'Etablissement d'optimiser son organisation tout en veillant à la santé de chacune et de chacun.

Dès que cela a été possible, des réunions et des moments d'échanges ont eu lieu, notamment durant l'été, mais toujours dans le strict respect des consignes sanitaires édictées par les autorités. Les risques liés à la pandémie ont ainsi pu être gérés tout au long de l'année, à tous les niveaux et à la satisfaction de la Direction ainsi que des assurés.

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Les règles appliquées en matière de gouvernance d'entreprise sont définies, notamment, dans la Loi concernant les Rentes Genevoises et son Règlement d'exécution en vigueur depuis le 1er janvier 2019. Elles sont déclinées dans la réglementation interne de l'Etablissement. Ces documents propres à l'Etablissement sont révisés aussi souvent que nécessaire, mais annuellement au moins. Le cadre législatif et réglementaire est ainsi adapté aux meilleures pratiques en matière de gouvernance.

Par ailleurs, les Rentes Genevoises suivent les recommandations de la Charte ASIP[1] et du Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise.

[1] La Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance est un code de bonne conduite impératif pour tous les membres de l'association. Chaque membre s'engage à veiller au respect des principes édictés et à prendre des mesures adéquates en la matière.

Structure

Les Rentes Genevoises sont une caisse mutuelle d'assurance, sous la forme d'un Etablissement de droit public à but social, indépendant et doté de la personnalité juridique. Elles exercent leur activité sous la surveillance prudentielle de l'Etat de Genève. Toutefois, la gestion, l'administration et la fortune des Rentes Genevoises sont indépendantes de celles de l'Etat.

Organisation du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de sept membres : cinq d'entre eux, dont le Président, sont nommés par le Conseil d'Etat. Deux sont élus par les assurés. La Loi concernant les Rentes Genevoises fixe les modalités de renouvellement du Conseil d'administration. Son mandat d'une durée de cinq ans a commencé le 1er décembre de l'année du renouvellement du Grand Conseil et du Conseil d'Etat et court donc jusqu'au 30 novembre 2023.

En application des bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise, le Conseil d'administration s'appuie sur différentes commissions :

- La Commission du Conseil d'administration
- La Commission de placement
- La Commission immobilière
- La Commission de tarification et prestations
- La Commission d'audit et de gestion des risques
- La Commission des nominations
- La Commission de rémunération

Des commissions ad hoc peuvent être créées en fonction des besoins.

La Commission du Conseil d'administration a pour fonction d'appuyer le Conseil d'administration dans le suivi des affaires courantes et des dossiers spécifiques qui lui sont délégués. Elle assume également les fonctions de la Commission des nominations et de celle de rémunération.

La Commission de placement définit la Politique d'investissement, établit le Règlement interne de placement et valide, sur proposition de la Direction, la Stratégie financière annuelle roulante sur cinq ans. Elle adapte au gré des besoins ces documents qui lui permettent de fixer la Stratégie financière, la structuration, l'implémentation et le suivi du programme d'investissement.

La Commission immobilière est responsable de la définition et du suivi de la Politique immobilière de l'Etablissement. Elle adapte continuellement sa politique pour refléter les changements des conditions politiques, économiques et du marché.

La Commission de tarification et prestations est responsable de la Politique tarifaire et de la Politique d'acceptation de l'Etablissement. Elle adapte ses politiques au gré des besoins et suit l'adéquation des tarifs et des produits aux besoins du marché et de l'Etablissement.

La Commission d'audit et de gestion des risques a pour fonction d'appuyer le Conseil d'administration dans l'exécution des obligations de surveillance que la loi, les statuts et les règlements internes lui attribuent. Elle a pour tâche principale d'assurer, au sens large, la surveillance de la gestion de l'Etablissement. L'Audit interne lui est directement subordonné.

La Commission des nominations a pour fonction d'appuyer le Conseil d'administration dans la gestion des compétences représentées en son sein et lors de la sélection du Directeur général.

La Commission de rémunération a pour fonction d'appuyer le Conseil d'administration dans la gestion des questions liées à la rémunération des employés.

En application des meilleures pratiques de gouvernance, le Conseil d'administration procède annuellement à son autoévaluation, une démarche qui intègre le suivi des résultats des autoévaluations antérieures.

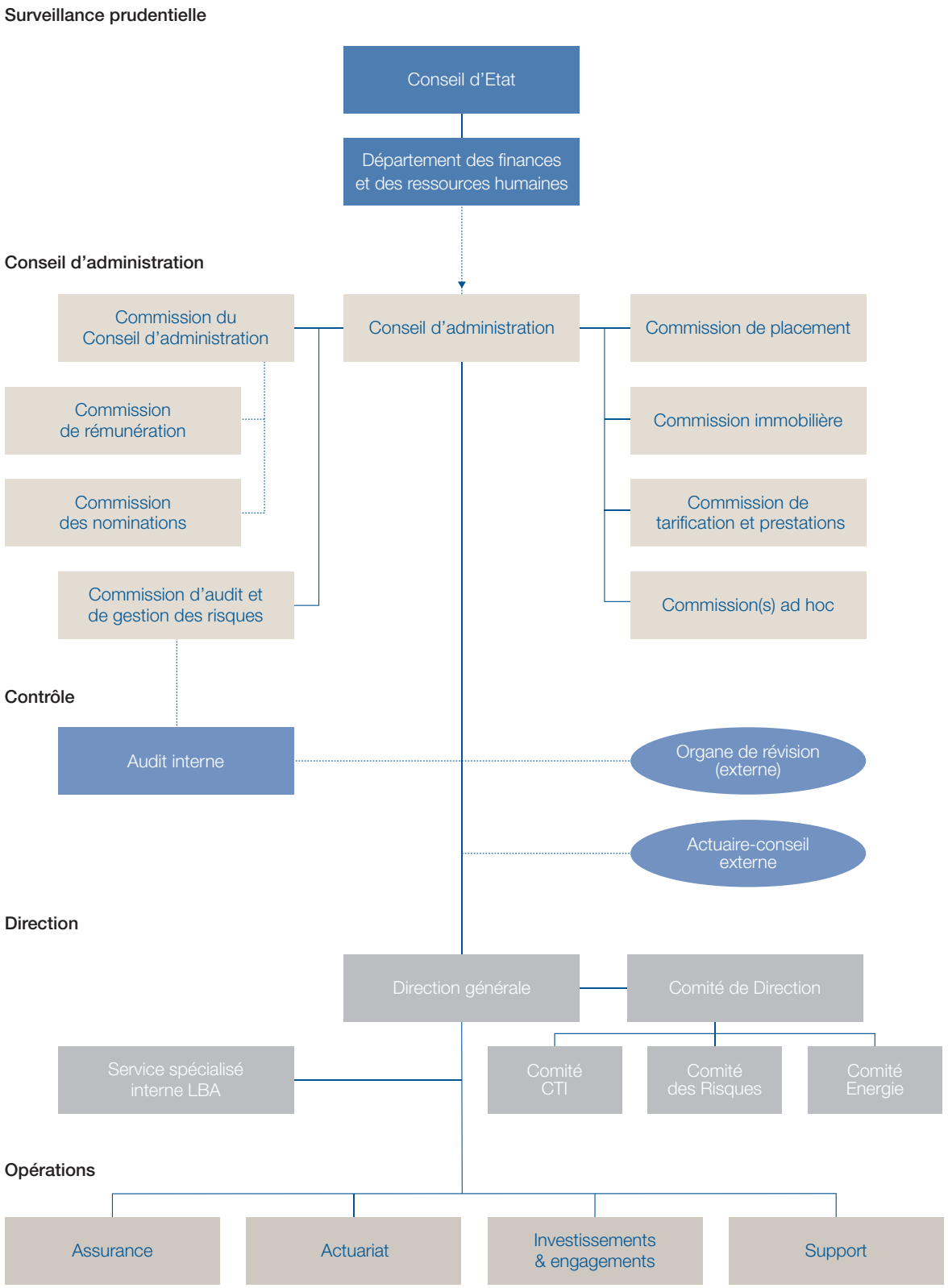
Surveillance prudentielle
Conseil d'Etat
Département des finances et des ressources humaines
Conseil d'administration
Commission du Conseil d'administration
Conseil d'administration
Commission de placement
Commission de rémunération
Commission immobilière
Commission des nominations
Commission de tarification et prestations
Commission d'audit et de gestion des risques
Commission(s) ad hoc
Contrôle
Audit interne
Organe de révision (externe)
Actuaire-conseil externe
Direction
Direction générale
Comité de Direction
Service spécialisé interne LBA
Comité CTI
Comité des Risques
Comité Energie
Opérations
Assurance
Actuariat
Investissements & engagements
Support

Membres du Conseil d'administration

Dominique Grosbéty
Président, nommé par le Conseil d'Etat, entré en 2018

Expert en finance et *controlling* diplômé, M. Dominique Grosbéty a débuté sa carrière à la Société Fiduciaire Suisse. Dans le cadre de ses activités de conseil, il a œuvré dans différents domaines, notamment dans l'industrie et l'administration publique. En 1987, il est nommé préposé à l'Office des poursuites et faillites de Genève. Sept ans plus tard, il rejoint Ernst & Young en tant qu'associé. Il prendra la responsabilité du siège de Genève, puis de la Suisse romande. Depuis sa retraite en 2013, il met ses compétences au service de la collectivité ; il est Président du Village d'Aigues-Vertes.

Nicole Beiner
Vice-présidente, membre désignée par les assurés, entrée en 2014

Titulaire d'un master en économie et finance et d'un doctorat en sciences économiques, Mme Nicole Beiner s'est dédiée durant les neuf premières années de sa carrière professionnelle à l'enseignement et à la recherche en finance. Depuis vingt-cinq ans, elle est active dans le conseil en gestion et contrôle des risques d'institutions financières pour le compte de plusieurs banques, négociants en valeurs mobilières, caisses de pension et *asset managers*. Elle exerce la fonction de *Senior Advisor* du centre de formation pour les professionnels de l'investissement (AZEK). Elle est également membre des Conseils d'administration d'Ethos Services SA, de Suisse Estate Group SA, et préside celui de Fidurhône SA.

Olivia Bennaïm-Selvi
Membre nommée par le Conseil d'Etat, entrée en 2018

Avocate à Genève, Mme Olivia Bennaïm-Selvi a travaillé à New York et obtenu un master en droit international (LL.M.) à la *NYU Law School,* ainsi qu'un diplôme en droit des affaires de la *STERN School of Business.* Elle a ensuite intégré l'Université de Genève en tant qu'assistante enseignante. En 2005, elle devient responsable juridique et *compliance* auprès d'un établissement de type bancaire soumis à la surveillance de la FINMA. Simultanément, elle travaille comme responsable juridique d'un *trust office* et obtient le diplôme TEP *(Trusts and Estates Practitioner).* En 2015, elle a fondé son étude d'avocat.

Eric Breval
Membre nommé par le Conseil d'Etat, entré en 2016

Titulaire d'un master en sciences économiques et d'un MBA, option finance, M. Eric Breval a commencé sa carrière aux Etats-Unis dans le cabinet Arthur Andersen. Il intègre la Banque Cantonale Vaudoise (BCV) en 1989 et y reste quatorze ans, notamment au sein de Gérifonds SA, une société de direction de Fonds de placements de la BCV, qu'il a contribué à développer. Depuis 2003, il est à la tête de Compenswiss, l'organisation qui gère pour le compte de la Confédération les réserves financières des trois fonds de compensation AVS/AI/APG.

Gérard Jolimay
Membre désigné par les assurés, entré en 2019

Chef d'entreprise, M. Gérard Jolimay a débuté sa carrière chez IBM en 1979. Dès 1986 et durant douze ans, il a dirigé une société de services spécialisée dans la LPP. En 1998, il prend la responsabilité du développement des services d'IBM en Suisse romande, puis, de 2001 à 2003, il mène divers projets de réorganisation et d'informatisation pour le compte du Conseil d'Etat genevois. Par la suite, il a exercé la fonction de directeur général de diverses sociétés spécialisées en informatique et, de 2009 à 2018, celle de président du Conseil d'administration de l'Autorité de surveillance des fondations et institutions de prévoyance.

Philippe Maeder
Membre nommé par le Conseil d'Etat, entré en 2018

Docteur en sciences actuarielles de l'Université de Lausanne en 1978, M. Philippe Maeder a exercé pendant vingt ans en tant qu'actuaire à La Suisse Assurances avant de rejoindre Swiss Re à Zurich. De 1985 à 2018, il a enseigné à l'Université de Lausanne, dont il est professeur honoraire. Il exerce la fonction d'actuaire externe pour Retraites Populaires à Lausanne depuis janvier 2018 et, en parallèle, celle de membre du Conseil d'administration de la Suva depuis 2010.

Caroline Ming Knoll
Membre nommée par le Conseil d'Etat, entrée en 2018

Titulaire du brevet d'avocat de Genève et de New York après des études à Fribourg, Vienne, Boston et Genève, Mme Caroline Ming Knoll a exercé au Tribunal administratif de Genève, puis dans les cabinets Python Peter à Genève et Bär & Karrer à Zurich. Elle a ensuite travaillé neuf ans à la SGS, d'abord au département juridique, puis dans un département commercial et au développement stratégique. Depuis 2015, elle est Secrétaire générale et Directrice de la *Swiss Chambers' Arbitration Institution* (SCAI). Elle est membre du Conseil d'administration d'un groupe familial hôtelier depuis 2007 et Coprésidente de l'*Association of International Business Lawyers* (AIBL).

Prénom et nom	Au Conseil d'administration depuis	Conseil d'administration	Commission du Conseil d'administration	Commission d'audit et de gestion des risques
Dominique Grosbéty	2018	Président	Président	Membre
Nicole Beiner	2014	Vice-présidente	Membre	Présidente
Olivia Bennaïm-Selvi	2018	Membre	Membre	Membre
Eric Breval	2016	Membre		
Gérard Jolimay	2019	Membre		Membre
Philippe Maeder	2018	Membre		
Caroline Ming Knoll	2018	Membre		
Nombre de séances en 2020		**12**	**5**	**7**

COMMISSIONS

Prénom et nom	Commission de placement	Commission immobilière	Commission de tarification et prestations
Dominique Grosbéty	Président		Président
Nicole Beiner	Membre		Membre
Olivia Bennaïm-Selvi	Membre	Membre	
Eric Breval	Membre		
Gérard Jolimay		Membre	
Philippe Maeder		Membre	Membre
Caroline Ming Knoll		Présidente	
Nombre de séances en 2020	**12**	**4**	**4**

Organes de révision et de contrôle

BDO SA
Organe de révision

Sébastien Brocard
Actuaire-conseil externe, Swiss Risk & Care SA

Deloitte SA
Audit interne

Gestion des risques

Les Rentes Genevoises ont développé une gestion des risques performante. Celle-ci privilégie un travail préventif sur les principaux risques, qu'ils soient inhérents au métier ou externes à l'Etablissement. Depuis plus de dix ans, des approches adaptées ont été mises en œuvre afin d'intégrer la gestion des risques dans tous les processus. L'Etablissement améliore ainsi son fonctionnement en permanence avec, pour résultat, la réduction – voire la suppression – des risques ou de leurs conséquences.

Une réflexion de fond a abouti en 2020 et a permis de renforcer encore le Système de contrôle interne et la gestion des risques. En effet, un nouveau Règlement en matière de gouvernance d'entreprise, de gestion des risques et de Système de contrôle interne a été adopté avec la mise en évidence d'une dizaine de risques clés suivis directement par le Conseil d'administration. Ces éléments sont inspirés des meilleures pratiques, adaptés à la réalité des Rentes Genevoises et intégrés à leur culture. Ils améliorent encore l'adéquation de la gestion des risques liés à la conduite des affaires, en particulier en ce qui concerne l'efficacité des processus opérationnels, la fiabilité des états financiers et le respect des normes juridiques et procédures internes.

Politique salariale

La politique salariale des Rentes Genevoises fait partie intégrante de la stratégie de développement définie par le Conseil d'administration. Les différents métiers qui constituent les Rentes Genevoises s'appuient sur une grande expertise dans tous les domaines. Afin de garantir un niveau élevé de compétences, la politique salariale se veut moderne et motivante afin d'attirer et de fidéliser le personnel. Elle intègre des notions essentielles comme l'équité de traitement entre femmes et hommes et des outils incitatifs qui reconnaissent l'atteinte des résultats ou la performance, ce qui encourage les employées et les employés à évoluer.

Tous les deux ans, un organisme indépendant est chargé de comparer les salaires avec ceux de la branche. Il en ressort que les salaires s'inscrivent dans la moyenne des rétributions observées sur le marché, mais également dans le respect de l'égalité salariale entre femmes et hommes. Les contrats de travail relèvent du droit privé. Ils ne prévoient ni indemnités de départ ni parachutes dorés.

La rémunération du Conseil d'administration, inchangée depuis 2012, est publiée depuis 2018 par le Conseil d'Etat dans son Règlement d'organisation des institutions de droit public.

ASSUREUR
RESPONSABLE

SERÉNITÉ

RESSOURCES HUMAINES

La culture d'entreprise au sein des Rentes Genevoises repose sur quatre valeurs cardinales : la sécurité, la contemporanéité, l'anticipation et la pérennité. Elles constituent le socle sur lequel se développent connaissances et compétences. Par une appréhension plus juste du monde et de l'environnement, elles permettent de prendre les meilleures décisions et de garantir ainsi le bon fonctionnement au quotidien, mais aussi l'évolution et le développement de l'Etablissement pour les prochaines décennies.

En 2020, plus de mille trois cents heures de formation ont permis aux collaboratrices et aux collaborateurs, aux cadres, à la Direction et au Conseil d'administration de maintenir à un niveau élevé leur expertise malgré le contexte. En effet, si certaines formations ont été annulées ou reportées, d'autres ont tout de même été dispensées, en ligne, par webinar et par coaching. Ces formations vont de l'informatique à la conduite stratégique, en passant par la gestion de l'énergie, la planification ESG, la protection des données, la cybersécurité, l'édition de tableaux de bord, le droit, la prévoyance ou encore les conseils financiers.

Une formation interactive avancée en sécurité informatique s'est poursuivie en plusieurs modules pour l'ensemble des employés et des membres du Conseil d'administration, dans le but de renforcer toujours plus leur maîtrise des risques liés aux cyberattaques, particulièrement dans un contexte de télétravail. Cette formation se poursuivra à l'avenir, de même que les formations liées à la certification Cicero pour les collaboratrices et collaborateurs en charge de la clientèle, afin de parfaire leurs compétences en matière de conseil.

Labellisé « Entreprise formatrice », l'Etablissement veille au développement des compétences de ses employés et encourage son personnel à suivre des formations certifiantes (MBA, etc.). Enfin, il a accueilli quelques stagiaires malgré la pandémie, lorsque cela a été possible.

L'effectif compte seize femmes et vingt et un hommes, alors que le Conseil d'administration est composé de trois femmes et quatre hommes. Les Rentes Genevoises totalisent trente-sept employées et employés au 31 décembre 2020, ce qui correspond à 35.2 équivalents plein temps. Sur l'année, l'Etablissement a enregistré sept arrivées pour quatre départs, dont deux en préretraites après respectivement vingt-cinq et vingt-quatre ans de service. L'ancienneté moyenne des collaborateurs dépasse dix ans et atteste de la fidélité du personnel. Les évaluations annuelles et les enquêtes menées régulièrement sur le climat social (habituellement semestrielles, ces enquêtes ont été beaucoup plus fréquentes lors des épisodes de télétravail) montrent un haut niveau de satisfaction au sein du personnel.

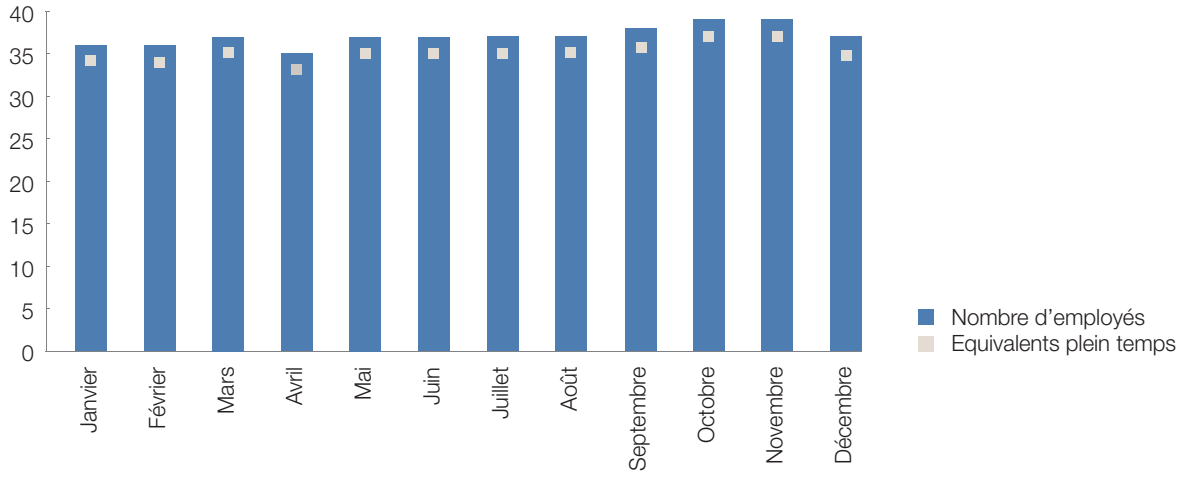

Membres de la Direction

Pierre Zumwald
Directeur général

Montserrat Alarcon Clerc
Responsable administration
(jusqu'au 31 mars 2020)

Sophie Balser
Responsable administration
(depuis le 1er janvier 2020)

Laurent Bühlmann
Actuaire responsable

Philippe Gaud
Responsable investissements et engagements

Isabelle Jacobi Pilowsky
Responsable immobilier

Bertrand Loze
Secrétaire général

Yves Piccino
Responsable assurance

Cadres

Sandrine Alphonse
Responsable ressources humaines

Sylvie Chollet
Secrétaire générale adjointe

Rémy Clerc
Responsable infrastructure IT

Yann Hertzschuch
Responsable relation entreprises
(depuis le 1er mai 2020)

Bernard Lafrasse
Responsable développement SI

Jean-Daniel Macherel
Responsable développement IT

Olivier Parisi
Gérant de portefeuille

Florent Perret
Responsable technique immobilier

Sébastien Ramseyer
Responsable marketing et communication

Leonardo Reis Vitoria
Responsable ALM

Joy Savoini
Compliance officer

Collaboratrices et collaborateurs

Fabrice Alagna
Gestionnaire clientèle

Sandra Aurilia Becker
Comptable
(depuis le 1er octobre 2020)

Christine Claude
Comptable
(jusqu'au 30 novembre 2020)

Matteo Di Padova
Conseiller interne
(jusqu'au 30 avril 2020)
Gestionnaire clientèle
(depuis le 1er mai 2020)

Julie Durand
Assistante immobilier

Clémentine Gamain
Assistante administrative
(depuis le 1er mai 2020)

Oscar Jolimay
Stagiaire
(depuis le 1er septembre 2020)

Raphaël Laredo
Aide-comptable
(jusqu'au 30 novembre 2020)

Frédéric Mauron
Conseiller

Yolanda Nortes
Assistante immobilier
(du 10 février au 31 août 2020)
Assistante technique immobilier
(depuis le 1er septembre 2020)

Andrea Onori
Assistant de direction

Sandra Pierre Gérard
Gestionnaire clientèle
(jusqu'au 31 mars 2020)

Mercedes Pintos
Community manager

Giuseppa Sofia Rao
Conseillère

Jeremy Requedaz
Apprenti informaticien

Valérie Rymar
Conseillère

Carmela Sabatino
Accueil clientèle

Maria Scarpellino
Entretien

Pascal van Leemput
Conseiller

Stéphanie Villars
Gestionnaire clientèle

Laurent Wisler
Conseiller

Zsuzsanna Zakany
Assistante administrative

DURABILITÉ

POSITIONNEMENT ESG

Dès leur création en 1849, les Rentes Genevoises ont affiché une ambition sociale. Il s'agissait de permettre aux personnes « de toute profession […] de s'assurer à l'avance un droit pour leurs vieux jours », selon les termes utilisés par James Fazy pour convaincre le Grand Conseil[2].

Cette implication, déclinée aujourd'hui dans un environnement différent, est toujours d'actualité. C'est une responsabilité sociétale qui se manifeste par la gouvernance de l'Etablissement, et en premier lieu dans les prestations offertes aux assurées et aux assurés. Souvent engagées sur plusieurs décennies vis-à-vis de ceux-ci, les Rentes Genevoises axent leurs investissements sur le long terme en intégrant les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans les processus d'analyse et de décision. Elles s'engagent aussi durablement dans des actions d'envergure plus locale, mais concrètes et à proximité des Genevoises et des Genevois.

[2] Mémorial du Grand Conseil, 1847, p. 2719.

Une gouvernance au caractère mutualiste

Le statut de « caisse mutuelle d'assurance » assure à l'Etablissement une gestion sur le long terme dans l'intérêt des assurées et des assurés. L'objectif n'est pas la recherche du profit maximum pour les actionnaires. Il s'agit de constituer des réserves et provisions au profit des assurées et des assurés qui confient leur épargne aux Rentes Genevoises. Ce statut permet de leur redistribuer des excédents. En 2020, 0.4 million de francs ont ainsi été distribués aux rentiers.

Le Conseil d'administration, dont deux membres sur sept sont élus par les assurées et les assurés, veille à ce que la conduite de l'Etablissement se fasse dans l'intérêt des trois principales parties prenantes que sont les assurées et les assurés, l'Etat et le personnel.

Le cadre réglementaire et l'organisation en place assurent un niveau élevé de transparence et de contrôle.

Service des rentes et promotion de la prévoyance

Le service des rentes aux assurées et aux assurés est la mission première des Rentes Genevoises. En proposant des contrats sécurisant le patrimoine de leur clientèle, elles promeuvent effectivement la prévoyance en matière de risque, de vieillesse et de longévité. Cette responsabilité sociale, accordée par le Politique, concerne aujourd'hui plus de 19 000 assurés, dont plus de 6 600 rentiers. Elle existe depuis la création de l'Etablissement en 1849.

Le fait de favoriser les prestations en rentes plutôt qu'en capital, et de les servir sous une forme viagère, est une première illustration de l'engagement des Rentes Genevoises vis-à-vis de leur clientèle. Si les primes dues sont payées, la rente promise sera versée. Le taux de conversion et le montant de la rente ne seront pas soumis aux aléas des marchés. Alors que la plupart des produits proposés par les assureurs et les banques estiment un capital à l'échéance et s'adossent à des fonds faisant porter le risque au client, l'Etablissement s'engage déjà par le catalogue de produits qu'il offre. Il est également ressorti des analyses de marché qu'il est important de sensibiliser le public à la prévoyance.

Inauguré en 2019, Le Pilier est un outil dédié à la promotion de la prévoyance et mis à la disposition des Genevoises et des Genevois. Donnant sur la place du Molard, cet « Espace de vie » permet aux citoyennes et aux citoyens de s'informer ou de se former sur la prévoyance et de trouver des réponses neutres et concrètes, sans pression commerciale. Trente à quarante personnes s'y rassemblent régulièrement pour assister à des conférences sur la prévoyance. Une offre individuelle adaptée à chaque situation est également proposée. La situation sanitaire n'a pas permis une exploitation continue du lieu, mais les conférences et animations ont été maintenues, au besoin via les médias sociaux.

LE PILIER

Un investisseur responsable

Le Conseil d'administration a adopté les Principes pour l'investissement responsable. Ils visent à mobiliser efficacement le capital des assurées et des assurés au service d'une économie résiliente, prospère et décarbonée à l'horizon 2050.

L'Etablissement a également ratifié en 2020 les Principes des Nations Unies pour une assurance responsable (UN-PSI) et ceux pour l'investissement responsable (UN-PRI), une première pour un établissement de prévoyance en Suisse.

D'autres actions concrètes ont marqué l'exercice sous l'angle ESG. Au niveau de l'engagement, l'Etablissement a rejoint en 2020 les *Ethos Engagement Pools Suisse* et *International*, ainsi que l'initiative *Climate Action 100+*, qui lutte contre les dérèglements climatiques auprès des entreprises émettant le plus de gaz à effet de serre. Il a également participé au test PACTA 2020 coordonné par l'Office fédéral de l'environnement sur la comptabilité climatique du marché financier suisse en lien avec l'Accord de Paris.

En pratique, l'investissement responsable se construit autour des trois piliers que sont :

1. Une forte intégration ESG dans le parc immobilier (avec en ligne de mire la réduction des émissions de CO_2), notamment au travers de la mise en place du système de management des énergies certifié ISO 50001 depuis 2013.
2. L'activisme envers les entités dans lesquelles du capital est déployé (engagement et exercice des droits de vote avec là aussi une priorité donnée au changement climatique).
3. Des investissements visant un impact ESG positif.

Les principes pour l'investissement responsable couvrent la totalité du portefeuille de placement. Pour plus de 80 % de celui-ci des stratégies d'intégration ESG sont en place. Quant à la partie non couverte, la moitié sera intégrée en 2021. Le solde est composé de positions où l'intégration ESG a moins de sens (ventes en cours, comptes bancaires, certains portefeuilles d'obligations étatiques ou encore participations qui ne sont pas des investissements au sens strict ESG).

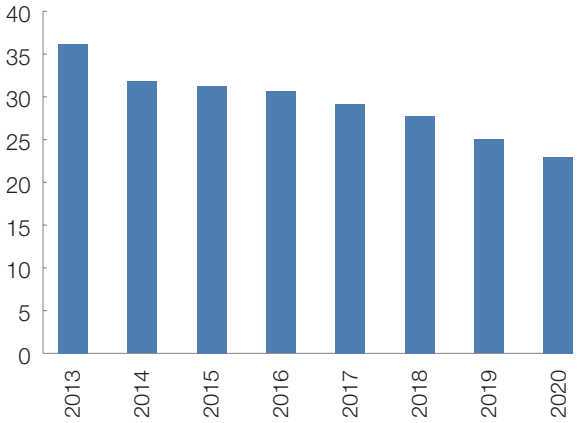

Emissions de CO_2 du parc immobilier :
Réduction de 36.2 % soit une moyenne de 5.2 % par an

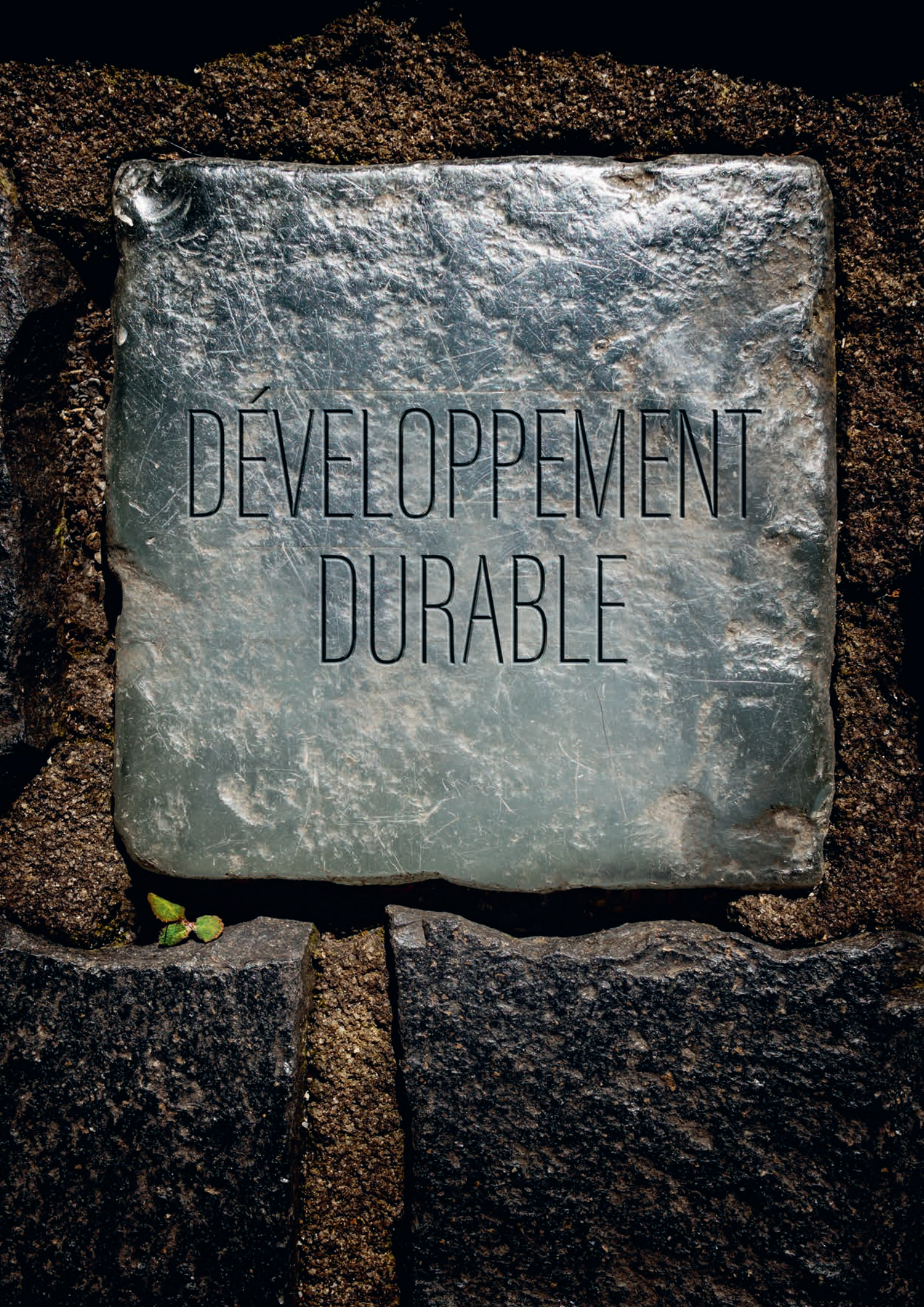
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

D'autres engagements et partenariats durables au niveau local

L'engagement durable de l'Etablissement se décline aussi au travers d'initiatives et d'actions concrètes, enracinées au niveau local à Genève par des partenariats et différentes actions de soutien.

Sur le plan environnemental, les Rentes Genevoises contribuent à la préservation de l'écosystème genevois et de sa biodiversité, au profit, par exemple, de la protection du lac ou des abeilles. Elles soutiennent également activement le projet « Consultation Grand Genève » de la Fondation Braillard qui se penche sur les questions urbano-architecturales et paysagères pour la transition écologique des territoires urbains.

Sur le plan social, l'Etablissement s'engage envers toutes les générations, aussi bien les jeunes que les seniors. Ainsi, il soutient l'école de voile du Yacht Club de Genève et le Mouvement des aînés MDA-Activités 50+. Cet engagement se veut intergénérationnel avec l'Orchestre des Trois-Chêne qui rassemble des musiciens professionnels et amateurs de tous âges, et historique avec la Fondation Re-Borne.

Depuis 2012, l'Etablissement verse aussi pour le compte du fonds « Henaderen » une contribution aux Hôpitaux universitaires de Genève, au Centre de soins continus de Collonge-Bellerive et à l'Atelier pour personnes handicapées. Cette contribution, qui tient compte de la performance des placements, se poursuivra jusqu'en 2032, selon les volontés de la donatrice.

Sur le plan économique enfin, les Rentes Genevoises sont partenaires de Genilem, pour accompagner la création d'entreprises innovantes. Elles soutiennent également le DAS en Gestion des risques d'entreprise, une formation académique de la Haute école de gestion de Genève.

MARCHÉ

Evolution des affaires

L'activité commerciale de l'année 2020, avec un Total Produits Assurance de 202.6 millions de francs, est en augmentation de 8.1 % par rapport à l'année précédente. Ce résultat – fruit de l'expertise et de l'engagement de l'Etablissement en matière de prévoyance – s'appuie également sur une visibilité plus importante sur le marché, notamment au travers d'actions de communication menées au moyen d'internet tout au long de 2020, mais aussi d'actions de suivi engagées auprès des prospects dans le contexte difficile lié à la pandémie.

Le positionnement des Rentes Genevoises sur le marché comme « Sécurisateur de patrimoine » et l'offre de prestations à taux garantis servies sous forme de rentes viagères apportent une réponse adéquate en matière de prévoyance individuelle, notamment au regard des incertitudes liées aux marchés financiers ainsi qu'à la situation économique et sanitaire.

Si l'activité commerciale est soutenue par l'évolution des besoins de prévoyance de la population genevoise, l'attrait d'un gain plus élevé, mais non garanti, proposé par la concurrence (avec, souvent, la sortie en capital comme unique option à la fin du contrat) est un point sérieux à considérer alors que plus de 50 % de la population se dit insuffisamment informée en matière de prévoyance. L'information est donc une thématique essentielle. Le Pilier contribue d'ores et déjà à une meilleure compréhension des enjeux de la prévoyance et y œuvrera encore davantage à l'avenir.

Sur le plan des prestations, le nombre de rentiers a augmenté de 1.1 %, à plus 6600, avec un volume de rentes versées de 93.2 millions de francs, soit une hausse de 2.0 % par rapport à 2019. Les sorties sous forme de capital ou de transfert de libre passage ont quant à elles augmenté de 14.8 % par rapport à 2019 et se situent à 65.8 millions de francs.

Des prestations sur mesure

Les Rentes Genevoises offrent des prestations personnalisées. Elles analysent les besoins spécifiques de chaque prospect et proposent des solutions adaptées et sécurisées à chaque situation avec les lignes directrices suivantes :

- Compréhension du besoin : en se basant sur la capacité financière du prospect, l'Etablissement propose des produits qui peuvent être financés en CHF ou en EUR, par des primes uniques ou périodiques avec une fréquence au choix et une fiscalité adaptée à la situation (3e pilier A, 3e pilier B, Rente certaine ou Police de libre passage). Quel que soit l'âge du preneur d'assurance ou du bénéficiaire, les prestations sont fournies selon le besoin, qu'il s'agisse de financer des études, un voyage, un pont AVS, un congé sabbatique ou de compléter les revenus à la retraite.
- Souplesse : les produits des Rentes Genevoises peuvent faire l'objet d'un rachat ou d'un prêt sur police pour les assurés qui auraient besoin de liquidités à court terme. Les prestations peuvent aussi se combiner pour répondre aux besoins du prospect par exemple avec une réversion en faveur du conjoint, ou une restitution en faveur des héritiers.
- Liberté à l'échéance : de nombreuses possibilités de choix s'offrent à l'échéance, qu'il s'agisse de la prestation, du type de participation aux excédents ou de la désignation de bénéficiaires supplémentaires. Elles permettent d'adapter les prestations aux besoins effectifs du bénéficiaire.

En mettant en place une collaboration systématique et simplifiée avec les Rentes Genevoises, les institutions de prévoyance peuvent faire bénéficier leurs assurées et leurs assurés des solutions et avantages développés ci-dessus.

Des risques maîtrisés dans la longévité

Grâce à leur expertise, les Rentes Genevoises sont à même de proposer une offre adaptée et sûre pour leurs prospects individuels, mais aussi institutionnels, au moyen de conventions ou de contrats d'assurance collective de rente.

Elles offrent ainsi aux caisses de pension leur expérience de sécurisation du patrimoine institutionnel sous forme d'assurance de longévité. Celle-ci soulage définitivement du risque viager les institutions de prévoyance qui doivent ou souhaitent offrir à leurs assurés la possibilité de bénéficier d'une rente viagère. Dans ce domaine, les Rentes Genevoises sont reconnues comme des spécialistes. Le patrimoine institutionnel est géré en toute sécurité.

Les Rentes Genevoises se posent en véritable partenaire, capable d'assurer la pérennité des rentes versées aux pensionnés. Elles contribuent, ainsi, à l'équilibre financier des institutions de prévoyance. Elles assument également l'ensemble de la gestion financière et administrative des rentiers réassurés : relations avec les assurés, versement des prestations, établissement des attestations de rentes, rapport de gestion, expertises actuarielles, etc.

L'Etablissement offre ainsi un savoir-faire unique et bénéficie en plus d'une expérience de plusieurs décennies.

Proximité et relation clientèle

Les Rentes Genevoises sont proches de leurs clients tant par les relations qu'elles entretiennent avec chacun d'entre eux que par leur position géographique, au centre-ville de Genève. Elles y disposent d'un espace dédié et professionnel pour les accueillir, dans des conditions optimales de technologie et de confort (accès aux personnes à mobilité réduite, notamment).

Si le contexte lié à la crise sanitaire n'a pas toujours permis en 2020 d'accueillir les clients à la place du Molard, un cadre technologique sécurisé et simple a été mis à leur disposition. Ainsi, dès le mois de mars 2020, l'organisation d'entretiens par visioconférence ou par téléphone a permis à de nombreux clients de planifier leur prévoyance et de sécuriser leur patrimoine, sans quitter leur domicile.

L'objectif de l'Etablissement reste de proposer à ses clients une expérience durable et nouvelle en matière de relations. Plusieurs canaux de communications (rendez-vous, courrier, e-mail, téléphone, visioconférence, etc.) sont à la disposition des clients et prospects pour contacter les Rentes Genevoises, selon leurs préférences. Cette relation est aussi facilitée par un accès simple aux éléments essentiels du contrat et par la possibilité de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture des locaux. Avec Le Pilier enfin, l'Etablissement offre de nouvelles prestations d'information, via des conférences et des échanges, en présentiel ou à distance, sur différentes thématiques en lien avec la prévoyance. Plus ou moins spécialisées, mais toujours accessibles, ces interventions peuvent aussi se dérouler en entreprise.

Proposer une expérience durable et personnalisée de soutien au client, dans l'espace et le temps, dès le premier contact et tout au long de la relation, telle est la démarche commerciale de l'Etablissement. Qu'elle se passe entre professionnels ou auprès de particuliers, cette démarche se veut à la fois moderne et durable, et intègre les évolutions liées à la transition digitale. Le besoin de contact et de proximité reste toutefois primordial lorsqu'il s'agit de prévoyance. Les clients sont ainsi accompagnés par leur conseiller dans la durée et la stabilité. Pour cette raison encore, les conseillers sont à même de les recevoir quand ils le souhaitent, même sans rendez-vous préalable. Ils peuvent aussi se déplacer et aller, le cas échéant, à la rencontre des clients qui le demandent.

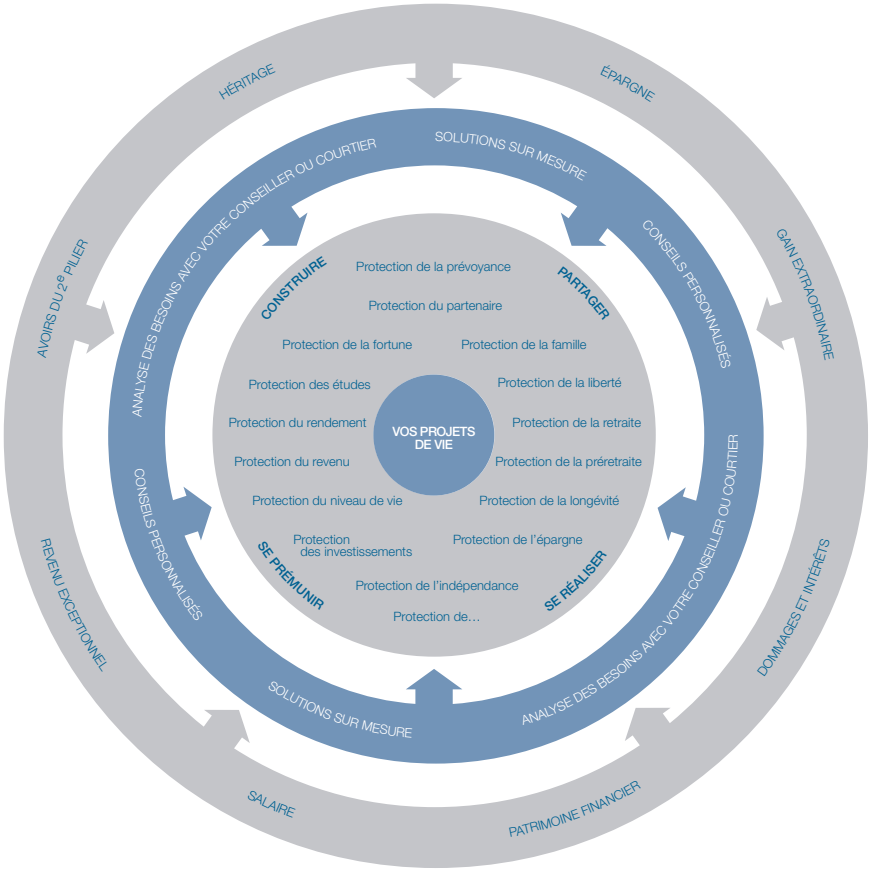

R&D et enrichissement du portefeuille de produits

L'activité de recherche et développement fait partie intégrante des axes stratégiques de l'Etablissement. Elle allie la création de nouveaux produits à l'optimisation de ceux qui existent déjà. Documentées dans la Stratégie commerciale et intégrant les dernières évolutions dans ce domaine, les activités de R&D s'appuient sur l'analyse régulière des produits offerts dans le monde (veille produits) et des besoins du marché.

Chaque projet d'évolution est soumis à une analyse des risques et à une pesée d'intérêts pour s'assurer de la pertinence des évolutions proposées. Un outil de gestion des risques et de la performance est utilisé pour analyser la sensibilité du nouveau produit aux risques supportés. Les comportements des produits sont ainsi testés selon différents scénarios avant d'être mis sur le marché. C'est grâce à ces approches qu'il est possible d'offrir des solutions qui tiennent leurs promesses.

La démarche R&D a permis, également en 2020, de réduire certains types de frais, voire, parfois, de les supprimer, offrant ainsi de nouveaux avantages aux clients. A titre d'exemple, les frais de transfert des polices de libre passage vers l'institution de prévoyance du nouvel employeur ainsi que ceux liés au fractionnement des primes périodiques en cours d'année ont été supprimés. Ces nouveaux éléments améliorent encore la qualité des produits proposés par les Rentes Genevoises en faveur de leurs clients.

L'ensemble des produits a bénéficié également de nouvelles options au profit des bénéficiaires des prestations ou de leurs héritiers. Ainsi les produits de rente viagère avec restitution offrent une nouvelle option. Pour les nouveaux contrats, la durée de restitution peut désormais être modulée avec beaucoup de souplesse en fonction des besoins du ou des bénéficiaires.

Canaux de distribution

Les Rentes Genevoises s'appuient sur quatre canaux principaux pour distribuer leurs produits : les conseillères et conseillers des Rentes Genevoises, les courtiers, les prescripteurs et le canal internet.

Les conseillères et les conseillers sont à même de proposer des solutions sur mesure, pour chaque situation. Ils bénéficient en permanence d'une formation sur les produits de l'Etablissement et sur le conseil en sécurisation de patrimoine. Ils sont titulaires de la certification Cicero et suivent régulièrement des formations professionnelles en assurance et prévoyance. Le label Cicero est un gage de qualité pour un conseil professionnel en assurance et des compétences accréditées par l'Association suisse d'assurances (ASA).

Les courtiers travaillent dans la même optique. Les Rentes Genevoises ont signé des conventions avec plus d'une centaine de partenaires. Cette collaboration se fonde sur la stabilité. Primordiale, la création d'un lien de confiance assure un haut standard de qualité. Les courtiers bénéficient régulièrement de formations et d'informations. Ils disposent d'un outil informatique moderne pour réaliser des offres et propositions, indépendamment des heures d'ouverture des bureaux.

Les prescripteurs sont des partenaires de confiance avec lesquels les Rentes Genevoises entretiennent des relations de longue durée et partagent des valeurs communes. Par ailleurs, l'Etablissement apporte des solutions aux caisses de pension en leur permettant de réduire les risques liés à la longévité.

Le canal internet permet de contracter très simplement et en ligne des polices de libre passage. Destiné à un produit bien encadré par la loi, ce canal facilite l'accès à tous les avantages déjà proposés par l'Etablissement et permet en quelques clics d'automatiser toute la démarche avec la caisse de pension, sans aucune autre intervention de l'assuré. Il est à noter que les Rentes Genevoises sont le premier établissement de prévoyance de Suisse à proposer un service 100 % intégré.

AVENIR

FINANCES

Le résultat net des placements s'élève à 66.2 millions de francs. La performance globale des actifs s'inscrit à 3.0 % contre 6.7 % en 2019. Les performances annualisées sur cinq, dix et vingt ans sont respectivement de 3.3 %, 3.4 % et 3.3 %. En 2020, les classes d'actifs qui réalisent les meilleurs résultats sont les actions avec 6.4 % et l'immobilier avec 5.2 %. Ces classes d'actifs permettent de réaliser une bonne performance globale malgré la conjoncture économique fortement impactée par la crise sanitaire.

Le résultat financier 2020 a permis de renforcer les provisions et réserves conformément à la Stratégie financière. Ainsi, la réserve de fluctuation de valeurs est augmentée de 22.5 millions de francs pour un total de 267.1 millions de francs. Elle se maintient à 67.9 % de sa cible, ce qui permet d'appréhender sereinement les exercices futurs. Le degré de couverture de l'Etablissement, quant à lui, passe de 114.1 % à 114.8 % et reflète ainsi la bonne santé des Rentes Genevoises.

L'allocation d'actifs est conforme à celle prévue dans la Stratégie financière. Elle respecte également les limites par classes d'actifs fixées dans le Règlement interne de placement.

Les différents outils de gestion du risque en place ont montré leur pertinence dans un contexte financier délicat. Les analyses faites sur le portefeuille permettent de conclure à une situation financière saine et une gestion des actifs sous contrôle.

Allocation au 31 décembre 2020

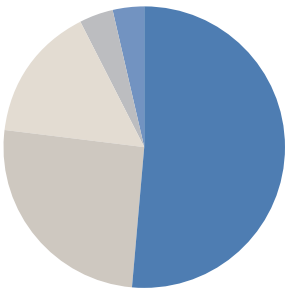

- 51.5 % Créances
- 25.6 % Immobilier
- 15.6 % Actions
- 3.9 % Disponible
- 3.4 % Placements alternatifs

COMPTES 2020

Bilan

Malgré une année chahutée sur les marchés financiers, le total du bilan augmente de 4.5 % pour atteindre 2.28 milliards de francs. Il est porté par la performance des actifs ainsi que par les primes encaissées, hors frais, lesquelles progressent de 6.8 % pour s'établir à 189.7 millions de francs. Illustration de la bonne santé financière, le degré de couverture passe de 114.1 % à 114.8 %.

Au 31 décembre 2020, la dotation des provisions techniques progresse de 15.8 % et s'établit à 45.7 millions de francs, tandis que la *Réserve de fluctuation de valeurs* s'élève à 267.1 millions de francs, en hausse de 9.2 %.

Par ailleurs, l'entrée nette de liquidités, soit l'écart entre les primes encaissées et les prestations versées, totalise 33.4 millions de francs.

Compte de résultat

Au niveau de l'activité Assurance, le *Total Produits Assurance*, soit essentiellement les primes encaissées et les frais prélevés aux assurés, augmentent de 8.1 % pour atteindre 202.6 millions de francs, contre 187.5 millions de francs en 2019. Pour les *Prestations Assurance*, le montant des rentes versées progresse de 2.0 % pour s'établir à 93.2 millions de francs. Il y a eu également une augmentation des prestations de sortie qui sont passées de 57.4 millions de francs en 2019 à 65.8 millions de francs en 2020, dont 78.0 % concernent des polices de libre passage (retour en emploi, accès à la propriété du logement, etc.).

Le *Résultat net Placements* atteint 66.2 millions de francs, en recul en regard de l'exceptionnelle année 2019. La performance des placements atteint toutefois 3.0 % en 2020, un bon résultat compte tenu de la situation financière du premier semestre générée par la crise mondiale liée à la Covid-19. L'Etablissement maintient les coûts de gestion de son portefeuille à un niveau aussi bas que possible, sans entraver sa capacité à réaliser ses objectifs.

Les *Frais de fonctionnement* diminuent de 2.6 %, malgré plusieurs projets informatiques d'envergure pour renforcer encore la sécurité. Ils restent inférieurs de 6.7 % au budget accordé, ce qui reflète la bonne maîtrise des coûts par l'Etablissement.

Utilisation du résultat

Les bons résultats de l'exercice 2020, avec un excédent de 29.7 millions de francs, permettent de doter la réserve de fluctuation de valeurs, la *Provision renforcement bases techniques* et le *Fonds d'excédents*. Plus de 22.5 millions de francs ont été attribués à la *Réserve de fluctuation de valeurs,* contribuant au maintien de celle-ci à un niveau confortable de 67.9 % de sa cible. Un montant de 5.7 millions de francs a été attribué à la *Provision renforcement bases techniques* qui atteint 26.7 millions de francs. Cela permettra sa dissolution début 2021 au profit des engagements portés au passif du bilan, conformément à la stratégie de l'Etablissement. Le taux maximal des polices comptabilisées passera alors de 3.75 % à 2.5 %. Le degré de couverture sera peu impacté (-0.3 %). En revanche, la dissolution de la provision permettra une diminution importante du taux technique maximum. Enfin, le *Fonds d'excédents* a été doté d'un montant de 1.5 million de francs et s'élève à 13.4 millions de francs.

BILAN

ACTIF

	Notes	Au 31.12.2020	Au 31.12.2019
Placements			
Disponible		89 026 682	48 120 280
Créances cotées		455 282 059	445 048 170
Créances non cotées	33	710 649 253	748 078 844
Immobilier	13	579 466 468	536 761 479
Actions		353 568 318	287 785 823
Placements alternatifs	10, 11	76 826 774	93 219 857
Total Placements	10	**2 264 819 554**	**2 159 014 453**
Comptes de régularisation actif			
Intérêts courus	16	3 112 317	3 281 978
Impôts anticipés à récupérer		3 648 012	3 541 924
Autres actifs transitoires	16	1 552 468	9 944 076
Total Comptes de régularisation actif		**8 312 796**	**16 767 978**
Actifs provenant de contrats d'assurance		**2 285 718**	**2 428 627**
Autres actifs			
Autres créances	17	281 001	259 661
Immobilisations corporelles et incorporelles	17	302 088	458 776
Total Autres actifs		**583 088**	**718 438**
TOTAL DE L'ACTIF	10	**2 276 001 156**	**2 178 929 495**

PASSIF

	Notes	Au 31.12.2020	Au 31.12.2019
Dettes			
Dettes à court terme sur l'activité Assurance		21 479 333	10 710 845
Autres dettes à court terme		706 940	338 793
Dépôt de la réassurance à long terme		52 188 891	53 812 138
Total Dettes		**74 375 164**	**64 861 776**
Comptes de régularisation passif	18	**3 137 782**	**3 066 545**
Provisions non techniques	19	**665 607**	**674 857**
Capitaux de prévoyance et Provisions techniques			
Capitaux de prévoyance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	3, 4	863 906 981	839 155 292
Capitaux de prévoyance Assurance sur la vie liée à des participations		-	-
Capitaux de prévoyance Autres assurances sur la vie	3, 4	633 935 066	640 800 270
Capitaux de prévoyance Opérations de capitalisation	3, 4	370 849 144	330 846 661
Total Capitaux de prévoyance	2	**1 868 691 191**	**1 810 802 223**
Domaine de l'assurance sur la vie			
Provision de longévité	20	18 236 689	17 891 846
Provision renforcement bases techniques	21	26 700 000	21 000 000
Provision complément d'excédents	22	750 226	550 000
Provision bonus d'intérêts		-	-
Provision pour revalorisation des rentes	23	-	-
Total Provisions techniques		**45 686 915**	**39 441 846**
Total Capitaux de prévoyance et Provisions techniques		**1 914 378 106**	**1 850 244 069**
Réserve de fluctuation de valeurs	9	**267 087 714**	**244 568 000**
Situation des Fonds			
Fonds affectés		2 959 693	2 959 693
Fonds d'excédents	24	13 392 495	12 550 495
Excédent en début de période		4 061	3 821
Résultat de l'exercice		535	239
Excédent en fin de période		**16 356 783**	**15 514 248**
TOTAL DU PASSIF		**2 276 001 156**	**2 178 929 495**

COMPTE DE RÉSULTAT

	Notes	2020	2019
Produits Assurance			
Primes Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle		100 517 700	81 747 821
Primes Assurance sur la vie liée à des participations		-	-
Primes Autres assurances sur la vie		28 641 438	29 338 025
Primes Opérations de capitalisation		60 508 767	66 561 992
Total Primes Domaine de l'assurance sur la vie		**189 667 905**	**177 647 838**
Frais prélevés aux assurés		**9 982 174**	**10 470 344**
Gains (pertes) techniques	25	**2 965 182**	**(636 446)**
Total Produits Assurance		**202 615 261**	**187 481 736**
Charges Assurance			
Prestations Assurance			
Rentes			
Rentes Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle		(36 184 062)	(36 241 157)
Rentes Assurance sur la vie liée à des participations		-	-
Rentes Autres assurances sur la vie		(34 047 865)	(34 601 815)
Rentes Opérations de capitalisation		(22 927 134)	(20 469 005)
Total Rentes Domaine de l'assurance sur la vie		**(93 159 062)**	**(91 311 977)**
Prestations en capital et Prestations de sortie			
Prestations en capital et Prestations de sortie Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	3, 4	(52 012 131)	(47 144 979)
Prestations en capital Assurance sur la vie liée à des participations		-	-
Prestations en capital Autres assurances sur la vie	3, 4	(13 473 009)	(9 521 163)
Prestations en capital Opérations de capitalisation	3, 4	(347 759)	(694 852)
Total Prestations en capital et Prestations de sortie Domaine de l'assurance sur la vie		**(65 832 899)**	**(57 360 994)**
Total Prestations Assurance		**(158 991 961)**	**(148 672 971)**

	Notes	2020	2019
Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance et Provisions techniques			
Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle		(12 091 091)	1 899 150
Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance Assurance sur la vie liée à des participations		-	-
Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance Autres assurances sur la vie		18 583 047	14 776 305
Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance Opérations de capitalisation		(37 364 482)	(45 343 138)
Total Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance Domaine de l'assurance sur la vie		**(30 872 526)**	**(28 667 683)**
Dissolution (constitution) Provisions techniques		**(344 843)**	**-**
Total Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance et Provisions techniques		**(31 217 369)**	**(28 667 683)**
Autres charges directes liées à l'activité Assurance	26	**(4 348 244)**	**(5 081 011)**
Total Charges Assurance		**(194 557 574)**	**(182 421 665)**
Résultat net Réassurance	27	**326 154**	**13 895**
Résultat de l'activité Assurance (hors Rémunération Capitaux de prévoyance)		**8 383 842**	**5 073 965**
Rémunération Capitaux de prévoyance			
Rémunération Capitaux de prévoyance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle		(13 825 402)	(14 578 572)
Rémunération Capitaux de prévoyance Assurance sur la vie liée à des participations		-	-
Rémunération Capitaux de prévoyance Autres assurances sur la vie		(14 953 060)	(16 057 400)
Rémunération Capitaux de prévoyance Opérations de capitalisation		(4 595 841)	(4 367 463)
Total Rémunération Capitaux de prévoyance Domaine de l'assurance sur la vie		**(33 374 303)**	**(35 003 436)**
Résultat net de l'activité Assurance		**(24 990 461)**	**(29 929 471)**

	Notes	2020	2019
Placements			
Résultat Disponible	15	(404 542)	(254 460)
Résultat Créances cotées	15	18 616 085	31 766 970
Résultat Créances non cotées	15	5 089 781	19 657 655
Résultat Immobilier	15	28 129 749	26 231 352
Résultat Actions	15	20 030 868	49 215 160
Résultat Placements alternatifs	15	(5 236 325)	8 773 479
Résultat net Placements		**66 225 617**	**135 390 156**
Rémunération Fonds affectés		**(88 791)**	**(198 299)**
Dissolution (constitution) Provisions non techniques		**-**	**-**
Autres produits (charges)			
Produits (charges) extraordinaires		(21 827)	12 486
Produits (charges) exercices antérieurs		722 850	46 140
Total Autres produits (charges)		**701 022**	**58 626**
Frais de fonctionnement			
Personnel		(6 242 330)	(6 247 282)
Honoraires du Conseil d'administration		(181 897)	(178 534)
Loyer & charges		(873 633)	(868 983)
Frais de bureau		(490 021)	(439 773)
Amortissements	17	(242 188)	(236 346)
Informatique		(966 376)	(854 352)
Honoraires		(199 384)	(190 526)
Communication externe		(1 283 933)	(1 839 513)
Gouvernance		(1 717 573)	(1 673 322)
Total Frais de fonctionnement		**(12 197 336)**	**(12 528 632)**
Excédent (insuffisance) de produits avant dotation (utilisation) réserves		**29 650 051**	**92 792 380**
(Attribution) dissolution Réserve de fluctuation de valeurs	9	(22 519 714)	(86 965 000)
(Attribution) dissolution Provision renforcement bases techniques	21	(5 700 000)	(3 500 000)
Résultat net à disposition pour la distribution des excédents		**1 430 337**	**2 327 380**
Résultat Fonds affectés		22 198	22 198
Attribution Fonds d'excédents	24	(1 452 000)	(2 349 338)
Solde reporté à nouveau		**535**	**239**

TABLEAU DE FINANCEMENT

	2020	2019
I. Cash-flow		
Résultat net après attributions	**535**	**239**
Charges et produits non monétaires de l'exercice		
Plus-values et moins-values non réalisées sur valeurs mobilières	(20 085 828)	(74 594 935)
Plus-values et moins-values non réalisées sur conversion de change	31 135 767	3 818 695
Plus-values et moins-values non réalisées sur valeurs immobilières	(7 271 712)	(6 230 296)
Amortissement Immobilisations corporelles et incorporelles	242 188	236 346
Dissolution Provisions non techniques	-	-
Attribution Capitaux de prévoyance	57 888 968	65 607 437
Attribution Provision de longévité	344 843	-
Attribution Provision renforcement bases techniques	5 700 000	3 500 000
Utilisation Provision complément d'excédents	(409 774)	(323 075)
Attribution Provision complément d'excédents	610 000	423 075
Attribution Provision pour revalorisation des rentes	-	-
Dissolution Provision pour revalorisation des rentes	-	(5 598 438)
Variation Réserve de fluctuation de valeurs	22 519 714	86 965 000
Attribution Fonds affectés	-	-
Attribution Fonds d'excédents	1 452 000	2 349 338
Utilisation Fonds d'excédents	(610 000)	(423 075)
Total Charges et produits non monétaires de l'exercice	**91 516 166**	**75 730 072**
Total Cash-flow	**91 516 701**	**75 730 311**
II. Flux de fonds provenant des placements		
(Augmentation) diminution Créances cotées	(24 713 605)	(1 507 688)
(Augmentation) diminution Créances non cotées	29 825 003	9 636 580
(Augmentation) diminution Immobilier	(35 433 278)	(23 280 010)
(Augmentation) diminution Actions	(54 512 653)	(41 899 627)
(Augmentation) diminution Placements alternatifs	27 683 677	4 554 701
(Augmentation) diminution Infrastructure	(11 526 069)	-
Total Flux de fonds provenant des placements	**(68 676 925)**	**(52 496 044)**
III. Flux de fonds provenant des actifs immobilisés		
(Investissements) désinvestissements Immobilisations corporelles et incorporelles	(85 500)	(306 081)
Total Flux de fonds provenant des actifs immobilisés	**(85 500)**	**(306 081)**

	2020	2019
IV. Flux de fonds provenant des engagements à long terme	**-**	**-**
V. Autres flux de fonds		
Augmentation (diminution) Dettes à court terme sur l'activité Assurance	10 768 488	2 087 480
Augmentation (diminution) Autres dettes à court terme	368 147	(240 388)
Augmentation (diminution) Dépôt de la réassurance à long terme	(1 623 247)	(1 936 842)
Augmentation (diminution) Comptes de régularisation passif	71 237	(105 934)
Augmentation (diminution) Provisions non techniques	(9 250)	31 626
(Augmentation) diminution Intérêts courus	169 660	174 423
(Augmentation) diminution Impôts anticipés à récupérer	(106 087)	(566 718)
(Augmentation) diminution Autres actifs transitoires	8 391 608	(8 372 373)
(Augmentation) diminution Actifs provenant de contrats d'assurance	142 909	(428 143)
(Augmentation) diminution Autres créances	(21 339)	572 106
Total Autres flux de fonds	**18 152 126**	**(8 784 763)**
Total des flux de fonds (I+II+III+IV+V)	**40 906 402**	**14 143 423**
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier	48 120 280	33 976 857
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	89 026 682	48 120 280
Variation nette de la trésorerie	**40 906 402**	**14 143 423**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2020

BASE ET ORGANISATION

Forme juridique et but

Les Rentes Genevoises sont régies par une loi les concernant du 3 décembre 1992 et par son règlement d'exécution daté du 11 avril 2018. Les Rentes Genevoises sont un établissement de droit public à but social, indépendant et doté de la personnalité juridique.

Elles ont pour but essentiel de promouvoir la prévoyance en matière de risque de vieillesse et de longévité en servant des rentes à leurs assurés et exercent leur activité sous la surveillance de l'Etat de Genève.

Indication des actes et des règlements

Le but est défini à l'article 2 de la Loi concernant les Rentes Genevoises :

Art. 2 But
[1] Les Rentes genevoises ont pour but essentiel de promouvoir la prévoyance en matière de risque de vieillesse et de longévité en servant des rentes à leurs assurés.
[2] Les Rentes genevoises peuvent conclure tout contrat individuel de rentes ; de même, elles peuvent conclure tout contrat collectif de rentes.

L'organisation générale des Rentes Genevoises est fixée, notamment, aux articles 1, 3 et 4 de la Loi concernant les Rentes Genevoises :

Art. 1 Institution
[1] Sous le nom de Rentes genevoises – Assurance pour la vieillesse (ci-après : Rentes genevoises), il est institué une caisse mutuelle d'assurance sous la forme d'un établissement de droit public à but social, indépendant et doté de la personnalité juridique.
[2] Les Rentes genevoises possèdent leur propre patrimoine tel qu'il est défini à l'article 18.
[3] Les Rentes genevoises sont exonérées d'impôts à l'exception de l'impôt immobilier complémentaire.

Art. 3 Contrôle et garantie
[1] Les Rentes genevoises exercent leur activité sous la surveillance de l'Etat de Genève.
[2] Les rentes servies par les Rentes genevoises sont garanties par l'Etat.

Art. 4 Administration et fortune
La gestion, l'administration et la fortune des Rentes genevoises sont indépendantes de celles de l'Etat.

Organes de gestion et droit à la signature

Conseil d'administration

Prénom et nom	Fonction	Autorisation de signature
Dominique Grosbéty	Président	Collective à deux
Nicole Beiner	Vice-présidente	Collective à deux
Caroline Ming Knoll	Membre	Collective à deux
Olivia Bennaïm-Selvi	Membre	-
Eric Breval	Membre	-
Gérard Jolimay	Membre	-
Philippe Maeder	Membre	-

Direction

Prénom et nom	Fonction	Autorisation de signature
Pierre Zumwald	Directeur général	Collective à deux
Sophie Balser	Responsable administration	Collective à deux
Laurent Bühlmann	Actuaire responsable	Collective à deux
Philippe Gaud	Responsable investissements et engagements	Collective à deux
Isabelle Jacobi Pilowsky	Responsable immobilier	Collective à deux
Bertrand Loze	Secrétaire général	Collective à deux
Yves Piccino	Responsable assurance	Collective à deux

Experts, organe de contrôle, conseillers et Autorité de surveillance

Autorité de surveillance	Conseil d'Etat de la République et canton de Genève
Organe de révision	BDO SA
Actuaire-conseil externe	Sébastien Brocard (Swiss Risk & Care)

ASSURÉS RENTIERS ET ASSURÉS NON RENTIERS

Le nombre de contrats des assurés rentiers[3] et des assurés non rentiers[4] se répartit comme suit :

	31.12.2020	31.12.2019
Contrats Rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	2 731	2 723
Contrats Rentiers Autres assurances sur la vie	3 020	3 054
Contrats Rentiers Opérations de capitalisation	872	776
Contrats Non rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	6 646	6 458
Contrats Non rentiers Autres assurances sur la vie	5 487	5 190
Contrats Non rentiers Opérations de capitalisation	578	526
Total	**19 334**	**18 727**

Le nombre de nouveaux contrats[5] par catégorie est le suivant :

	2020	2019
Contrats Rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	83	76
Contrats Rentiers Autres assurances sur la vie	23	23
Contrats Rentiers Opérations de capitalisation	38	52
Contrats Non rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	752	602
Contrats Non rentiers Autres assurances sur la vie	518	774
Contrats Non rentiers Opérations de capitalisation	135	146
Total	**1 549**	**1 673**

[3] Un assuré rentier est un assuré qui perçoit des rentes de la part des Rentes Genevoises.
[4] Un assuré non rentier est un assuré qui détient une police d'assurance différée qui n'est pas encore arrivée à échéance.
[5] Un nouveau contrat se détermine par une date d'effet comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année sous revue.

NATURE DE L'APPLICATION ET BUT

Conditions pour être assuré aux Rentes Genevoises

Les personnes qui entrent dans une catégorie ci-dessous peuvent conclure un contrat d'assurance auprès des Rentes Genevoises :

– Personnes habitant dans le canton de Genève
– Personnes travaillant dans le canton de Genève
– Personnes originaires de Genève

De même, les entreprises ayant leur siège dans le canton de Genève ou un lien économique avec celui-ci peuvent conclure un contrat d'assurance auprès de l'Etablissement.

Principales catégories de produits

Les produits des Rentes Genevoises sont des prestations versées sous forme de rentes de vieillesse. La longévité est le principal risque assuré.

En ce qui concerne le Domaine de l'assurance sur la vie, les variantes suivantes sont proposées :

– Réassurance des rentiers des caisses de pension
– Polices de libre passage
– 3e pilier A ou B
– Rente viagère ou rente temporaire
– Rente avec ou sans restitution du solde du capital aux héritiers
– 1 ou 2 personnes assurées
– Rente versée immédiatement ou après un délai défini (différé)
– Epargne classique
– Rente certaine

Financement, méthode de financement

Le financement des prestations des Rentes Genevoises est assuré par les primes versées par les assurés et le rendement de la fortune.

Garantie de l'Etat

Les rentes servies sont garanties par l'Etat, selon l'article 3 de la Loi concernant les Rentes Genevoises.

PRINCIPES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES, PERMANENCE

Présentation des comptes selon les normes *Swiss GAAP RPC*

Les comptes au 31 décembre 2020 des Rentes Genevoises ont été établis et présentés conformément aux normes *Swiss GAAP RPC*.

Afin d'assurer une meilleure lisibilité et transparence des documents, les Rentes Genevoises se sont inspirées de la norme *Swiss GAAP RPC 26*, en substitution de la norme *Swiss GAAP RPC 3*, pour la présentation des comptes et de l'annexe aux comptes, en accord avec l'Autorité de surveillance.

Principes d'évaluation et de présentation des comptes

Les détails chiffrés présentés dans l'annexe aux comptes annuels sont arrondis au franc le plus proche, raison pour laquelle des écarts d'arrondis peuvent être constatés dans les totaux.

Tous les chiffres présentés sont en francs suisses, sauf indication contraire.

Actifs

L'évaluation des actifs se fait à la valeur de marché (VNI) à la date du bilan. Font exception à cette règle les *Créances non cotées*, les *Immeubles de placements* et les *Placements alternatifs*.

Placements

L'évaluation des titres repose sur les valeurs nettes d'inventaire à la date du bilan. Les plus ou moins-values résultant des évaluations annuelles pour dresser le bilan sont comptabilisées séparément afin de ne pas les confondre avec les gains ou pertes sur les titres vendus en cours d'exercice, opérations initiant un flux de trésorerie.

Chaque catégorie de placement comprend les liquidités, les dépôts et les titres qui lui sont rattachés.

Disponible

Le *Disponible* est porté au bilan à sa valeur nominale.

Créances cotées

Les *Créances cotées* sont évaluées à leur valeur nette d'inventaire à la date du bilan.

Créances non cotées

Les *Créances non cotées* comprennent les *Prêts à des collectivités publiques*, les *Prêts hypothécaires suisses*, les *Prêts à des entreprises étrangères* et les *Insurance-linked securities.*

Les *Prêts à des collectivités publiques*, les *Prêts hypothécaires suisses* et les *Crédits de construction* sont évalués à leur valeur nominale. Les *Prêts à des entreprises étrangères* et les *Insurance-linked securities* sont évalués à leur valeur nette d'inventaire à la date du bilan.

Immobilier

L'*Immobilier indirect* est évalué à sa valeur nette d'inventaire à la date du bilan.

Pour l'*Immobilier direct*, l'estimation des *Immeubles de placements* est basée sur une valeur DCF[6] *(Discounted Cash Flow)* en appliquant un taux d'actualisation indépendant défini par le CIFI (Centre d'information et de formation immobilière SA).

Pour les immeubles qui n'ont pas été sujets à des dépenses d'investissement pour extension ou remplacement, les variations de valeur entre deux exercices sont directement enregistrées dans le *Résultat Immeubles de placements*.

[6] La valeur DCF est la valeur, à la date de l'évaluation, des encaissements et des décaissements futurs découlant de la possession du bien ou, plus techniquement, comme la valeur actualisée des *cash-flows* futurs.

Pour les immeubles qui ont été sujets à des dépenses d'investissement pour extension ou remplacement, l'ajustement à la valeur fournie par le CIFI s'opère en deux étapes :

– Les dépenses d'investissement pour extension ou remplacement viennent en augmentation de la valeur d'achat des immeubles, car elles améliorent l'intérêt économique de ces derniers.
– L'adaptation à la valeur fournie par le CIFI s'effectue par la suite, par l'intermédiaire du *Résultat Immeubles de placements*.

Les Rentes Genevoises occupent, dans le cadre de leur activité, un immeuble à la place du Molard dont elles sont propriétaires. Un loyer correspondant au prix du marché est décompté pour l'usage des locaux. Cet immeuble est ainsi considéré comme un immeuble de rendement au sens des *Swiss GAAP RPC*.

Actions

Les *Actions* sont évaluées à leur valeur nette d'inventaire à la date du bilan.

Placements alternatifs

Les *Placements alternatifs* comprennent les *Titres et participations dans des sociétés non cotées* et les *Fonds alternatifs*.

Les *Titres et participations dans des sociétés non cotées* sont portés au bilan à la valeur nette d'inventaire à la date du bilan pour le *Private Equity* et à leur valeur d'acquisition pour les *Participations dans des sociétés non cotées*. Cependant, pour ces dernières, en cas de baisse de valeur, les corrections correspondantes sont prises en compte dans l'évaluation.

Les *Fonds alternatifs* sont évalués à leur valeur nette d'inventaire à la date du bilan.

Monnaies étrangères

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont convertis au taux de change du jour. Les actifs et les engagements en monnaies étrangères figurent au bilan au taux de change de fin d'année (cours de la banque dépositaire) :

Devise	Unité	Cours CHF 31.12.2020	Cours CHF 31.12.2019
CAD	1	0.69382	0.74677
CZK	100	4.11830	4.27718
DKK	100	14.53024	14.54662
EUR	1	1.08155	1.08702
GBP	1	1.20831	1.28279
HKD	1	0.11400	0.12428
HUF	100	0.29821	0.32869
ILS	1	0.27530	0.28036
JPY	100	0.85616	0.89107
KRW	100	0.08137	0.08374
MXN	100	4.43625	5.12802
MYR	1	0.21975	0.23674
NOK	100	10.32407	11.02013
NZD	1	0.63644	0.65332
PLN	100	23.72367	25.56891
RUB	100	1.19509	1.55910
SEK	100	10.76334	10.34474
SGD	1	0.66881	0.72018
TWD	100	3.14594	3.23039
USD	1	0.88394	0.96838
ZAR	1	0.06018	0.06925

Les pertes ou bénéfices de change qui en résultent sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Comptes de régularisation actif

Les *Comptes de régularisation actif* sont évalués en fonction du principe de la délimitation périodique des charges et produits sur l'exercice concerné.

Intérêts courus

Ce poste comprend les intérêts courus à la date du bilan concernant les divers postes concernés liés aux placements.

Impôts anticipés à récupérer

Ce poste comprend les impôts anticipés récupérables auprès de l'Administration fédérale des contributions.

Autres actifs transitoires

Ce poste comprend les charges payées d'avance, les produits à recevoir, les investissements en cours et les comptes ouverts pour la gestion des polices en déshérence à la date du bilan.

Actifs provenant de contrats d'assurance

Ce poste comprend les créances liées à l'activité Assurance. Elles sont portées au bilan à la valeur nominale, déduction faite, le cas échéant, de corrections de valeurs spécifiques.

Autres actifs

Autres créances

Les *Autres créances* sont portées au bilan à la valeur nominale, déduction faite, le cas échéant, de corrections de valeurs spécifiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les amortissements tiennent compte de la durée de vie estimée de chaque catégorie d'immobilisation et sont calculés de façon linéaire à partir des valeurs d'acquisition et du mois de comptabilisation.

– Mobilier de bureau	5 ans
– Machines et matériel	5 ans
– Installations	5 ans
– Matériel informatique	3 ans
– Logiciels informatiques	3 ans

Passifs

L'évaluation des passifs se fait à la valeur nominale à la date du bilan.

Dettes

Dettes à court terme sur l'activité Assurance

Les *Dettes à court terme sur l'activité Assurance* sont portées au bilan à leur valeur nominale. La comptabilisation implique l'enregistrement de factures correspondant à des livraisons de prestations réalisées à la date de clôture.

Autres dettes à court terme

Les *Autres dettes à court terme* sont portées au bilan à leur valeur nominale. La comptabilisation implique l'enregistrement de factures correspondant à des livraisons de prestations réalisées à la date de clôture.

Dépôt de la réassurance à long terme

Selon les modalités du traité de réassurance de longévité, le montant des capitaux de prévoyance de réassurance reste en dépôt aux Rentes Genevoises (dépôt de réassurance) contre la rémunération du taux technique plus une marge en faveur du réassureur.

Comptes de régularisation passif

Les *Comptes de régularisation passif* sont évalués en fonction du principe de la délimitation périodique des charges et des produits sur l'exercice concerné.

Provisions non techniques

Les *Provisions non techniques* sont estimées sur la base des engagements connus à la date de clôture. Seuls les engagements probables liés à des obligations juridiques ou implicites dont l'origine est antérieure à la date de clôture sont comptabilisés.

Capitaux de prévoyance et provisions techniques

Capitaux de prévoyance Domaine de l'assurance sur la vie

Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle

Les capitaux de prévoyance *Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle*, sauf ceux relatifs aux polices de libre passage, sont composés par :

Capitaux de prévoyance pour les rentiers

Ils sont calculés selon les bases techniques suivantes :

Bases techniques	Pour les polices conclues
EVK 2000	jusqu'au 31 décembre 2002
LPP 2010 (2013)	du 1er janvier 2003 au 31 décembre 2013
LPP 2010 (2014)	du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014
LPP 2010 (2015)	du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015
LPP 2010 (2016)	du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016
LPP 2015 (2017)	du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017
LPP 2015 (2018)	du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018
LPP 2015 (2019)	du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019
LPP 2015 (2020)	du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020

Les taux techniques appliqués pour les polices en CHF sont les suivants :

Taux techniques appliqués	Pour les polices en CHF conclues
3.75 %	jusqu'au 31 décembre 2002
3.50 %	à partir du 1er janvier 2003
3.25 %	à partir du 1er mai 2003
3.00 %	à partir du 1er mars 2009
2.75 %	à partir du 1er janvier 2012
1.75 %	à partir du 1er octobre 2012
1.50 %	à partir du 1er janvier 2014
1.25 %	à partir du 1er octobre 2015
1.00 %	à partir du 1er janvier 2016
0.80 %	à partir du 1er octobre 2016
0.60 %	à partir du 1er janvier 2017
0.50 %	à partir du 1er janvier 2020

Les taux techniques appliqués pour les polices en EUR sont les suivants :

Taux techniques appliqués	Pour les polices en EUR conclues
3.50 %	jusqu'au 31 décembre 2011
3.25 %	à partir du 1er janvier 2012
2.25 %	à partir du 1er janvier 2013
2.00 %	à partir du 1er octobre 2015
1.75 %	à partir du 1er janvier 2016
1.60 %	à partir du 1er octobre 2016
1.40 %	à partir du 1er janvier 2017
1.10 %	à partir du 1er janvier 2020
0.50 %	à partir du 1er octobre 2020

Epargne constituée 2e pilier

Ce montant correspond aux capitaux de prévoyance des rentes différées de retraite de 2e pilier au 31 décembre.

Capitaux de prévoyance de la réassurance

Ce montant, en déduction dans les engagements à long terme, correspond pour l'essentiel aux capitaux de prévoyance liés à la convention de réassurance de longévité.

Capitaux de prévoyance Domaine de l'assurance sur la vie

Autres assurances sur la vie et Opérations de capitalisation

Les capitaux de prévoyance *Autres assurances sur la vie* et *Opérations de capitalisation*, auxquels s'ajoutent ceux relatifs aux polices de libre passage, sont composés par :

Capitaux de prévoyance pour les rentiers

Ils sont évalués en utilisant les bases techniques ERM/ERF 2002RG pour les polices conclues jusqu'au 31 décembre 2002 et selon la base technique ERM/F_01_05_II pour les polices conclues à partir du 1er janvier 2003.

Les taux techniques appliqués pour les polices en CHF sont les suivants :

Taux techniques appliqués	Pour les polices en CHF conclues
3.25 %	jusqu'au 30 avril 2003
3.00 %	à partir du 1er mai 2003
2.75 %	à partir du 1er février 2004
2.50 %	à partir du 1er août 2010
2.25 %	à partir du 1er janvier 2012
1.60 %	à partir du 1er janvier 2013
1.40 %	à partir du 1er janvier 2014
1.20 %	à partir du 1er octobre 2015
1.00 %	à partir du 1er janvier 2016
	pour les *Opérations de capitalisation* et à partir du 1er avril 2016
	pour les *Autres assurances sur la vie*
0.80 %	à partir du 1er octobre 2016
0.60 %	à partir du 1er janvier 2017
0.50 %	à partir du 1er janvier 2020

Les taux techniques appliqués pour les polices en EUR sont les suivants :

Taux techniques appliqués	Pour les polices en EUR conclues
3.25 %	jusqu'au 31 décembre 2011
3.00 %	à partir du 1er janvier 2012
2.40 %	à partir du 1er janvier 2013
2.20 %	à partir du 1er janvier 2014
2.00 %	à partir du 1er octobre 2015
1.80 %	à partir du 1er avril 2016
1.60 %	à partir du 1er octobre 2016
1.40 %	à partir du 1er janvier 2017
0.50 %	à partir du 1er octobre 2020

Epargne constituée

Ce montant correspond au cumul des soldes des comptes épargne au 31 décembre.

Capitaux de prévoyance de la réassurance

Ce montant, en déduction dans les engagements à long terme, correspond pour l'essentiel aux capitaux de prévoyance liés à la convention de réassurance de longévité.

Provision de longévité

La *Provision de longévité* est prévue pour les changements futurs des bases techniques et/ou pour le financement du coût de la longévité à chaque exercice comptable.

Provision renforcement bases techniques

La *Provision renforcement bases techniques* est prévue pour financer le coût d'une modification des bases techniques appliquée aux capitaux de prévoyance.

Provision complément d'excédents

Le complément d'excédents est une forme de participation aux bénéfices des Rentes Genevoises et son montant est versé avec la rente contractuelle. Il n'est pas garanti et dépend des résultats de l'Etablissement. Le montant global de distribution des compléments d'excédents est mis en provision chaque année suite à une décision du Conseil d'administration, suite à une proposition de la Direction.

Provision bonus d'intérêts

Le bonus d'intérêts est une forme de participation aux bénéfices des Rentes Genevoises et son taux est additionné au taux de rémunération des polices différées. Il n'est pas garanti et dépend des résultats de l'Etablissement. Le montant global de distribution du bonus d'intérêts est mis en provision chaque année suite à une décision du Conseil d'administration, sur proposition de la Direction.

Provision pour revalorisation des rentes

La Loi concernant les Rentes Genevoises définit la base pour la revalorisation des rentes, soit :

Art.13 Revalorisation

1 Les années impaires, les prestations servies par les Rentes genevoises à leurs assurés sont revalorisées, pour autant qu'elles aient été versées une année au moins.

2 La revalorisation accordée est fondée, sous réserve de l'alinéa 3 du présent article, sur la moyenne de l'augmentation de l'indice genevois des prix à la consommation enregistrée au cours des 2 années précédentes.

3 L'importance de la revalorisation, déterminée par un calcul actuariel, dépend de la réserve de revalorisation existante.

Le Règlement d'exécution de la loi concernant les Rentes Genevoises apporte un complément concernant la revalorisation des rentes, soit :

Art. 18 Affectation des excédents d'exercice

1 Si, après constitution de la réserve mathématique, destinée à garantir le service des rentes, il subsiste un excédent d'exercice, celui-ci est affecté sur proposition de la direction générale et après décision du conseil d'administration, selon les besoins d'équilibre de gestion à long terme des Rentes genevoises.

2 Afin d'assurer la stabilité financière et l'équilibre de la structure du patrimoine des Rentes genevoises, le conseil d'administration peut constituer ou dissoudre les autres réserves, y compris la provision pour revalorisation des rentes.

Art. 19 Revalorisation des rentes

1 La provision pour revalorisation des rentes est alimentée ou dissoute selon les résultats des Rentes genevoises. Le conseil d'administration décide, selon les modalités prévues par le règlement interne en matière de réserves, solvabilité, participation aux excédents et revalorisation des rentes, à l'issue de chaque exercice annuel, du montant pouvant être attribué ou dissous de la provision.

2 La provision pour revalorisation n'est constituée que pour les rentes libellées en francs suisses et dont la revalorisation n'a pas été exclue contractuellement.

3 Les rentes versées en monnaies étrangères peuvent faire l'objet de dispositions contractuelles spécifiques relatives à leur adaptation en cours de versement. Celle-ci ne peut intervenir que dans les limites des provisions constituées à cet effet, alimentées et dissoutes selon les résultats des Rentes genevoises.

Art. 20 Exclusion de la revalorisation ordinaire des rentes

1 Le conseil d'administration est en droit de renoncer, pour une période déterminée ou indéterminée, à revaloriser les rentes :

a) découlant d'un contrat collectif, si celui-ci prévoit l'exclusion d'une telle revalorisation en raison du tarif d'assurance préférentiel concédé à sa conclusion ;

b) découlant de contrats individuels, lorsque ceux-ci prévoient le paiement d'un complément d'excédents non garanti en lieu et place de cette revalorisation ;

c) découlant de contrats libellés en devises étrangères ;

d) si les réserves sont insuffisantes ;

e) dans les cas prévus par le règlement interne en matière de réserves, solvabilité, participation aux excédents et revalorisation des rentes.

2 La stratégie et les principes y relatifs figurent dans un règlement interne.

Réserve de fluctuation de valeurs
La *Réserve de fluctuation de valeurs* a pour objectif de couvrir les risques inhérents aux investissements de l'Etablissement pour assurer sa solvabilité.

Valeur cible de la Réserve de fluctuation de valeurs
La valeur cible de la *Réserve de fluctuation de valeurs* est recalculée chaque année au moment du bouclement des comptes. Elle est basée sur une méthodologie revue par l'Actuaire-conseil externe.

Politique d'allocation à la Réserve de fluctuation de valeurs
La *Réserve de fluctuation de valeurs* est dotée ou utilisée par décision du Conseil d'administration sur proposition de la Direction. Le Comité des risques formule des recommandations à la Direction.

Fonds
Les *Fonds* sont constitués des *Fonds affectés*, du *Fonds d'excédents*, de l'*Excédent en début de période* et du *Résultat de l'exercice*.

Le *Fonds d'excédents* permet le lissage de la distribution des excédents aux assurés. Ce fonds est alimenté par utilisation du résultat. Le *Fonds d'excédents* alimente ensuite la *Provision complément d'excédents*, la *Provision bonus d'intérêts* et/ou la *Provision pour revalorisation des rentes*. Le fonctionnement du *Fonds d'excédents* est défini par un règlement ad hoc.

1.
Nature de la couverture des risques, réassurances
Les Rentes Genevoises ont conclu le 1er janvier 1999 avec la société Gerling Global (aujourd'hui Scor) une convention de réassurance qui couvre le risque de longévité pour une partie des Capitaux de prévoyance des assurés rentiers.

Le principe de cette convention est le suivant :

– Contre le paiement d'une prime unique, le réassureur rembourse le montant des rentes versées par les Rentes Genevoises au-delà d'un montant déterminé pour les rentiers ayant dépassé un âge fixé.

La convention a été résiliée au 31 décembre 2002, mais continue à couvrir les engagements pris jusqu'à cette date.

2.
Capitaux de prévoyance

	31.12.2020	31.12.2019
Capital de couverture pour les rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	437 172 450	440 622 291
Capital de couverture pour les rentiers Autres assurances sur la vie	410 258 215	418 331 299
Capital de couverture pour les rentiers Opérations de capitalisation	217 641 518	198 607 625
Capital de couverture pour les non rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	459 165 301	432 037 423
Capital de couverture pour les non rentiers Autres assurances sur la vie	243 434 973	242 776 688
Capital de couverture pour les non rentiers Opérations de capitalisation	153 207 626	132 239 036
Réassurance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	(32 430 770)	(33 504 422)
Réassurance Autres assurances sur la vie	(19 758 122)	(20 307 717)
Total Capitaux de prévoyance	**1 868 691 191**	**1 810 802 223**

3.
Evolution et rémunération des capitaux de prévoyance rentiers

Capital de couverture pour les assurés rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle

	2020	2019
Solde Capital de couverture au 1er janvier	440 622 291	432 291 632
Différence de change Capital de couverture au 1er janvier	(171 126)	(1 086 711)
Utilisation Provision complément d'excédents	60 177	61 888
Utilisation Provision pour revalorisation des rentes	-	2 839 949
Transformation Différées en Immédiates	19 522 275	25 700 074
Rentes versées	(36 326 709)	(36 386 955)
Prestations de sortie (rachats)	(590 325)	-
Prestations de sortie (décès)	(1 031 162)	(599 732)
Primes brutes encaissées	7 734 346	6 674 761
Frais prélevés	(1 425 336)	(1 350 276)
Attribution Provision de longévité	344 843	311 512
Intérêts techniques	10 626 439	11 473 877
(Gain) perte technique	(1 193 620)	2 285 755
Ajustement	(999 643)	(1 593 484)
Total Capital de couverture pour les assurés rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	**437 172 450**	**440 622 291**

Capital de couverture pour les assurés rentiers Autres assurances sur la vie

	2020	2019
Solde Capital de couverture au 1er janvier	418 331 299	421 641 871
Différence de change Capital de couverture au 1er janvier	(80 434)	(546 567)
Utilisation Provision complément d'excédents	122 302	86 017
Utilisation Provision pour revalorisation des rentes	-	2 353 672
Transformation Différées en Immédiates	16 499 003	15 272 625
Rentes versées	(34 170 167)	(34 687 832)
Prestations de sortie (rachats)	(16 540)	(291 517)
Prestations de sortie (décès)	(2 662 446)	(644 625)
Primes brutes encaissées	4 836 871	7 093 726
Frais prélevés	(1 187 862)	(1 308 065)
Intérêts techniques	9 604 410	10 021 746
(Gain) perte technique	(1 313 652)	(823 374)
Ajustement	295 431	163 622
Total Capital de couverture pour les assurés rentiers Autres assurances sur la vie	**410 258 215**	**418 331 299**

Capital de couverture pour les assurés rentiers
Opérations de capitalisation

	2020	2019
Solde Capital de couverture au 1er janvier	198 607 625	178 292 262
Utilisation Provision complément d'excédents	227 597	175 171
Utilisation Provision pour revalorisation des rentes	-	404 818
Transformation Différées en Immédiates	25 145 445	19 446 604
Rentes versées	(23 154 731)	(20 644 176)
Prestations de sortie (rachats)	-	(331 378)
Prestations de sortie (décès)	-	-
Primes brutes encaissées	15 458 065	20 124 332
Frais prélevés	(1 224 625)	(1 428 611)
Intérêts techniques	2 753 653	2 722 865
Ajustement	(171 510)	(154 261)
Total Capital de couverture pour les assurés rentiers Opérations de capitalisation	**217 641 518**	**198 607 625**

4.
Evolution et rémunération des capitaux de prévoyance des assurés non rentiers

Capital de couverture pour les assurés non rentiers
Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle

	2020	2019
Solde Capital de couverture au 1er janvier	432 037 423	424 987 382
Transformation Différées en Immédiates	(19 522 275)	(25 700 074)
Prestations de sortie (rachats)	(49 888 352)	(46 272 538)
Prestations de sortie (décès)	(502 292)	(272 709)
Primes brutes encaissées	94 153 071	76 751 022
Frais prélevés	(877 084)	(1 233 450)
Intérêts sur l'épargne	3 754 478	4 075 332
(Gain) perte technique	10 331	(297 542)
Total Capital de couverture pour les assurés non rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	**459 165 301**	**432 037 423**

Capital de couverture pour les assurés non rentiers
Autres assurances sur la vie

	2020	2019
Solde Capital de couverture au 1er janvier	242 776 688	239 691 012
Différence de change Capital de couverture au 1er janvier	(37 688)	(315 070)
Transformation Différées en Immédiates	(16 499 003)	(15 272 625)
Prestations de sortie (rachats)	(10 312 882)	(7 332 442)
Prestations de sortie (décès)	(481 141)	(1 252 580)
Primes brutes encaissées	25 405 721	24 132 537
Frais prélevés	(2 740 509)	(2 883 547)
Intérêts sur l'épargne	5 438 208	5 497 531
Résultat part financière à base de fonds	353 820	1 040 264
(Gain) perte technique	(468 241)	(528 393)
Total Capital de couverture pour les assurés non rentiers Autres assurances sur la vie	**243 434 973**	**242 776 688**

Capital de couverture pour les assurés non rentiers
Opérations de capitalisation

	2020	2019
Solde Capital de couverture au 1er janvier	132 239 036	104 039 607
Transformation Différées en Immédiates	(25 145 445)	(19 446 604)
Prestations de sortie (rachats)	(347 759)	(363 474)
Prestations de sortie (décès)	-	-
Primes brutes encaissées	46 521 427	48 166 371
Frais prélevés	(1 613 592)	(1 497 817)
Intérêts sur l'épargne	1 553 959	1 340 952
Total Capital de couverture pour les assurés non rentiers Opérations de capitalisation	**153 207 626**	**132 239 036**

5.
Capitaux réassurés

	2020	2019
Réassurance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	(32 430 770)	(33 504 422)
Réassurance Autres assurances sur la vie	(19 758 122)	(20 307 717)
Total Capitaux réassurés	**(52 188 891)**	**(53 812 138)**

6.
Résultat de la dernière expertise actuarielle
La dernière expertise actuarielle a été effectuée au mois de mars 2021 pour les comptes bouclés au 31 décembre 2020 et présente un degré de couverture de 114.8 %.

7.
Degré de couverture

	31.12.2020	31.12.2019
Total de l'Actif	2 276 001 156	2 178 929 495
Dettes et Provisions non techniques	(78 178 553)	(68 603 178)
Fortune à disposition pour couvrir les engagements réglementaires	**2 197 822 603**	**2 110 326 317**
Capitaux de prévoyance et Provisions techniques nécessaires	1 914 378 106	1 850 244 069
Degré de couverture (Fortune à disposition par rapport aux capitaux engagés)	**114.8 %**	**114.1 %**

8.
Organisation de l'activité de placement

Le Conseil d'administration est la haute autorité des Rentes Genevoises et valide à ce titre la Stratégie de l'Etablissement.

Deux commissions, émanant du Conseil d'administration, suivent la conduite des placements :

- La Commission de placement est responsable du suivi des actifs.
- La Commission immobilière est responsable du suivi du patrimoine immobilier.

La Direction applique les décisions du Conseil d'administration et de ses commissions.

9.
Objectifs et calcul de la Réserve de fluctuation de valeurs

Une *Réserve de fluctuation de valeurs* est constituée au passif du bilan pour assurer certains risques, dont principalement la variation des cours sur les placements.

	2020	2019
Solde Réserve au 1er janvier	244 568 000	157 603 000
Attribution (dissolution) due au résultat	22 519 714	86 965 000
Réserve de fluctuation de valeurs	**267 087 714**	**244 568 000**
Valeur cible Réserve de fluctuation de valeurs	393 354 512	360 395 949
Excédent (insuffisance) Réserve de fluctuation de valeurs	**(126 266 798)**	**(115 827 949)**
Pourcentage par rapport à la Réserve de fluctuation de valeurs cible	**67.9 %**	**67.9 %**

10.
Présentation des placements par catégorie

	31.12.2020		31.12.2019	
Disponible	**89 026 682**	**3.91 %**	**48 120 280**	**2.21 %**
Disponible en francs suisses	86 881 168	3.82 %	46 787 382	2.15 %
Disponible en monnaies étrangères	2 145 514	0.09 %	1 332 898	0.06 %
Créances cotées	**455 282 059**	**20.00 %**	**445 048 170**	**20.43 %**
Créances non cotées	**710 649 253**	**31.22 %**	**748 078 844**	**34.33 %**
Prêts à des collectivités publiques suisses	244 530 648	10.74 %	294 958 679	13.54 %
Prêts hypothécaires suisses	68 606 155	3.01 %	60 670 934	2.78 %
Prêts à des entreprises étrangères	305 528 505	13.42 %	297 338 297	13.65 %
Insurance-linked securities	91 983 946	4.04 %	95 110 935	4.37 %
Immobilier	**579 466 468**	**25.46 %**	**536 761 479**	**24.63 %**
Immeubles de placements	501 537 000	22.04 %	475 581 000	21.83 %
Fonds de placements immobiliers	77 929 468	3.42 %	61 180 479	2.81 %
Actions	**353 568 318**	**15.53 %**	**287 785 823**	**13.21 %**
Actions suisses	124 175 985	5.46 %	125 631 248	5.77 %
Actions internationales	229 392 333	10.08 %	162 154 576	7.44 %
Placements alternatifs	**76 826 774**	**3.38 %**	**93 219 857**	**4.28 %**
Private Equity	21 385 220	0.94 %	18 711 937	0.86 %
Participations dans des sociétés non cotées	16 739 949	0.74 %	16 739 949	0.77 %
Fonds alternatifs	27 652 355	1.21 %	57 767 970	2.65 %
Infrastructure	11 049 250	0.49 %	-	0.00 %
Total Placements	**2 264 819 554**	**99.51 %**	**2 159 014 453**	**99.09 %**
Comptes de régularisation actif	**8 312 796**	**0.37 %**	**16 767 978**	**0.77 %**
Intérêts courus	3 112 317	0.14 %	3 281 978	0.15 %
Impôts anticipés à récupérer	3 648 012	0.16 %	3 541 924	0.16 %
Autres actifs transitoires	1 552 468	0.07 %	9 944 076	0.46 %
Actifs provenant de contrats d'assurance	**2 285 718**	**0.10 %**	**2 428 627**	**0.11 %**
Autres actifs	**583 088**	**0.03 %**	**718 438**	**0.03 %**
Autres créances	281 001	0.01 %	259 661	0.01 %
Immobilisations corporelles et incorporelles	302 088	0.01 %	458 776	0.02 %
Total au bilan	**2 276 001 156**	**100.00 %**	**2 178 929 495**	**100.00 %**

11.
Fonds alternatifs

Les investissements dans des fonds alternatifs se font par l'intermédiaire de fonds multigérants ou de fonds multistratégies.

12.
Titres et participations dans des sociétés non cotées

	31.12.2020	31.12.2019
Private Equity	21 385 220	18 711 937
Participations dans des sociétés non cotées	16 739 949	16 739 949
Total Titres et participations dans des sociétés non cotées	**38 125 169**	**35 451 886**

Private Equity

	31.12.2020	31.12.2019
Compte de liquidités	14 856	59 097
BlackRock		
0.74 % du fonds (en attente du nombre de parts définitif)	8 789 645	-
Renaissance Technologie III		
48 875 parts	-	136 170
Eclosion2 & Cie SCPC		
700 Commandites	70 000	70 000
291 Commandites	29 100	29 100
Investissement capital complémentaire	5 993 900	7 190 870
DMC Fund Fcp Sif		
2815.120 parts en 2020	6 563 459	
5237.046 parts en 2019		11 302 439
Instrument de couverture de change	(75 739)	(75 739)
Total Private Equity	**21 385 220**	**18 711 937**

Participations dans des sociétés non cotées

	31.12.2020	31.12.2019
10.07 % Fondation Arc-en-Ciel		
190 parts à CHF 10 000.–	11 205 250	11 205 250
16.54 % Epona – Société coopérative mutuelle d'assurance générale des animaux		
10 000 parts sociales à CHF 50.–	505 000	505 000
8.74 % Radio Lac SA		
549 actions de valeur nominale de CHF 125.–	73 730	73 730
100 % Axiomtec Software SA		
260 000 actions de valeur nominale de CHF 10.–	4 505 969	4 505 969
Avance c/c actionnaire	190 000	190 000
Prêts d'actionnaire	160 000	160 000
100 % EVEXP SA		
1000 actions de valeur nominale de CHF 100.–	100 000	100 000
Total Participations dans des sociétés non cotées	**16 739 949**	**16 739 949**

Fondation Arc-en-Ciel

La Fondation Arc-en-Ciel est depuis 2019 en Fondation de placement et sa surveillance a été confiée à la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle. La fondation a un but de prévoyance sociale visant à réaliser une action commune pour répondre aux besoins en logements et en locaux artisanaux.

Les Rentes Genevoises détiennent 10.07 % des parts de la Fondation Arc-en-Ciel. M. Yves Piccino, membre de la Direction des Rentes Genevoises, était membre du Conseil de la Fondation Arc-en-Ciel, sans droit de signature, jusqu'au 18 novembre 2019.

Epona – Société coopérative mutuelle d'assurance générale des animaux

La Société mutuelle d'assurance générale des animaux Epona a pour but l'assurance des pertes dues à la mortalité ou l'invalidité d'animaux, et d'une manière générale l'exploitation des branches d'assurance, à l'exception de l'assurance directe sur la vie, admises par l'assemblée générale.

Les Rentes Genevoises détiennent 10 000 parts sociales de la société Epona. M. Pierre Zumwald, Directeur général des Rentes Genevoises, est membre du Conseil d'administration, sans droit de signature.

Radio Lac SA

La société Radio Lac SA a pour but l'organisation, la gestion, l'exploitation et la promotion d'une station émettrice ainsi que la diffusion de programmes radiophoniques.

Les Rentes Genevoises détiennent 8.74 % du capital de Radio Lac SA. Aucun membre du Conseil d'administration ni de la Direction des Rentes Genevoises n'est inscrit au Registre du commerce de cette société.

Axiomtec Software SA

La société Axiomtec Software SA a pour but le développement et l'entretien de produits logiciels complexes, la fourniture de services informatiques, le project management et l'intégration informatique.

Les Rentes Genevoises détiennent 100 % du capital d'Axiomtec Software SA. M. Pierre Zumwald, Directeur général des Rentes Genevoises, est membre du Conseil d'administration (Président jusqu'au 28 février 2019), avec signature collective à deux. M. Philippe Gaud, membre de la Direction des Rentes Genevoises, est membre du Conseil d'administration, avec signature collective à deux.

EVEXP SA

La société EVEXP SA a pour but l'exploitation de structures d'animations commerciales y compris toute activité de restauration. Elle a été créée le 1er février 2018 pour gérer un espace nommé Le Pilier, voué à la promotion de la prévoyance.

Les Rentes Genevoises détiennent 100 % du capital d'EVEXP SA. M. Pierre Zumwald, Directeur général des Rentes Genevoises, est membre du Conseil d'administration, avec signature collective à deux. M. Yves Piccino, membre de la Direction des Rentes Genevoises, est membre du Conseil d'administration, avec signature collective à deux.

13.
Immeubles de placements

Lors de l'exercice 2020, CHF 11 746 000.– de dépenses d'investissement pour extension ou remplacement ont été effectuées et portées en augmentation de la valeur d'achat des Immeubles de placements.

Le parc immobilier de l'Etablissement a été réévalué selon la méthode DCF à CHF 501 537 000.– au 31 décembre 2020. La nouvelle évaluation a engendré un résultat non réalisé de CHF 25 956 000.–. L'activation des travaux mentionnée ci-dessus est portée en diminution de ce montant, donnant ainsi un résultat net non réalisé de CHF 12 285 717.–.

	2020	2019
Valeur au bilan	501 537 000	475 581 000
Valeur de rendement (état locatif fiscal capitalisé selon les taux de l'Administration fiscale cantonale)	621 100 024	631 117 039
Dépenses d'investissement pour extension ou remplacement	11 746 000	6 239 409
Bénéfice de la gestion des immeubles	17 900 483	17 923 621
Résultat non réalisé sur évaluation DCF	12 285 717	4 473 600
Bénéfice de la gestion des immeubles		
En % de la valeur du bilan (hors résultat non réalisé) – Méthode Actuaire conseil	3.7 %	3.9 %
En % de la valeur du bilan (y compris résultat non réalisé) – Méthode Actuaire conseil	6.4 %	4.9 %
Valeur Immeubles de placements (méthode DCF)	501 537 000	475 581 000
Valeur Immeubles de placements (méthode essentiellement hédoniste)	637 759 000	605 661 000

	2020	2019
Cédules hypothécaires émises sur le parc immobilier en main des Rentes Genevoises et libres de tout gage	57 820 000	57 820 000
Cédules hypothécaires émises sur le parc immobilier consignées en faveur de la Direction du Logement (Aïre et Europe)	24 300 000	24 300 000
Hypothèque légale sur immeuble Boisserette (radiée, pour mémoire)	1 605 000	1 605 000
Hypothèque légale sur immeuble Aïre (en cours de radiation, pour mémoire)	2 434 000	2 434 000
Hypothèque légale sur immeuble Europe (en cours de radiation, pour mémoire)	2 468 000	2 468 000

14.
Instruments financiers dérivés et engagements hors bilan

Opérations de devises à terme

Créances cotées

	31.12.2020	31.12.2019
Volume des contrats augmentant l'engagement	222 963 529	210 784 435
Volume des contrats réduisant l'engagement	221 869 272	206 849 409

Créances non cotées

	31.12.2020	31.12.2019
Volume des contrats augmentant l'engagement	89 357 475	90 515 684
Volume des contrats réduisant l'engagement	88 918 928	88 825 893

Placements alternatifs

	31.12.2020	31.12.2019
Volume des contrats augmentant l'engagement	3 488 237	6 004 070
Volume des contrats réduisant l'engagement	3 540 292	6 071 414

Capitaux de prévoyance

	31.12.2020	31.12.2019
Volume des contrats augmentant l'engagement	65 579 632	60 749 810
Volume des contrats réduisant l'engagement	65 161 866	61 265 247

Engagements hors bilan

Engagements devises à terme

	31.12.2020	31.12.2019
Devises à terme Créances cotées	22 362 649	20 801 110
Devises à terme Créances non cotées	8 962 317	8 932 476
Devises à terme Placements alternatifs	533 726	603 473
Devises à terme Capitaux de prévoyance	6 516 187	6 126 525
Total Engagements devises à terme	**38 374 879**	**36 463 584**

Selon les termes de l'acte de nantissement signé sur le compte 85401 00 ouvert au nom des Rentes Genevoises, l'ensemble des actifs de ce compte sont nantis en couverture des engagements d'autres comptes ouverts au nom des Rentes Genevoises. Les limites octroyées par la banque totalisent 50 millions de francs et couvrent les marges résultant d'opérations de change à terme. Le recours de la banque sur les actifs nantis reste limité au montant effectif des utilisations.

La valeur des engagements par compte ne doit pas excéder 10.0 % des opérations de contrats de change à terme convertis en monnaie de base du compte, dans ce cas en CHF, et le total pour tous les comptes ne doit pas excéder les 50 millions de francs alloués.

Engagements placements alternatifs

	31.12.2020	31.12.2019
Placements alternatifs	58 676 691	-
Total Engagements placements alternatifs	**58 676 691**	**-**

Les engagements en placements alternatifs correspondent à des fonds souscrits mais non appelés au 31 décembre 2020 pour un montant de USD 66.4 millions.

15.
Résultat net Placements

Résultat Disponible

	2020	2019
Intérêts sur c/c bancaires	(194 019)	(46 119)
Intérêts sur prêts	70 502	75 628
Produits (Frais financiers divers)	(291 080)	(177 953)
Différences de change (c/c et dépôts)	23 635	(101 047)
Frais bancaires sur c/c	(13 580)	(4 969)
Résultat Disponible	**(404 542)**	**(254 460)**

Résultat Créances cotées

	2020	2019
Produits d'intérêts (coupons)	11 178 828	10 734 244
Résultat réalisé sur ventes	4 110 471	832 889
Différences de change réalisées	18 391 013	(4 716 558)
Résultat non réalisé sur évaluation de marché (VNI)	8 933 854	27 419 883
Différences de change non réalisées	(23 413 570)	(1 861 096)
Intérêts sur les comptes de liquidités et dépôts	-	(2 250)
Frais bancaires	(584 509)	(640 142)
Résultat Créances cotées	**18 616 085**	**31 766 970**

Résultat Créances non cotées

	2020	2019
Résultat Prêts à des collectivités publiques suisses	3 308 640	3 540 155
Résultat Prêts hypothécaires suisses	597 295	1 393 863
Résultat Prêts à des entreprises étrangères	(111 516)	13 473 979
Résultat Insurance-linked securities	1 295 361	1 249 659
Résultat Créances non cotées	**5 089 781**	**19 657 655**

Résultat Prêts à des collectivités publiques suisses

	2020	2019
Produits d'intérêts	3 325 035	3 572 137
Intérêts sur les comptes de liquidités et dépôts	-	(30)
Frais bancaires / Courtages	(16 394)	(31 952)
Résultat Prêts à des collectivités publiques suisses	**3 308 640**	**3 540 155**

Résultat Prêts hypothécaires suisses

	2020	2019
Produits d'intérêts	945 425	1 722 935
Frais de suivi et de procédures	(348 130)	(329 073)
Résultat Prêts hypothécaires suisses	**597 295**	**1 393 863**

Résultat Prêts à des entreprises étrangères

	2020	2019
Produits d'intérêts (coupons)	55 738	106 123
Résultat réalisé sur ventes	971 484	3 863 457
Différences de change réalisées	-	259
Résultat non réalisé selon valorisation de marché (VNI)	(997 588)	9 778 051
Intérêts sur les comptes de liquidités et dépôts	-	(7)
Frais bancaires	(141 150)	(273 905)
Résultat Prêts à des entreprises étrangères	**(111 516)**	**13 473 979**

Résultat Insurance-linked securities

	2020	2019
Produits d'intérêts (coupons)	55	2 049
Résultat réalisé sur ventes	-	1 070 239
Différences de change réalisées	7 942 109	(1 814 247)
Résultat non réalisé selon valorisation de marché (VNI)	2 130 451	3 137 247
Différences de change non réalisées	(8 737 451)	(1 106 438)
Frais bancaires	(39 803)	(39 191)
Résultat Insurance-linked securities	**1 295 361**	**1 249 659**

Résultat Immobilier

	2020	2019
Résultat Immeubles de placements	30 186 200	22 397 221
Résultat Fonds de placements immobiliers	(2 056 452)	3 834 131
Résultat Immobilier	**28 129 749**	**26 231 352**

Résultat Immeubles de placements

	2020	2019
Loyers et produits divers	23 795 595	23 727 192
Gros travaux d'immeubles	(2 872)	(11 279)
Rénovation appartements	(23 343)	(12 730)
Entretien courant immeubles	(501 322)	(541 295)
Entretien courant appartements	(818 608)	(832 985)
Contrats d'entretien	(392 794)	(421 633)
Sinistres	(42 673)	(38 179)
Conciergerie & fournitures	(1 070 631)	(1 116 702)
Services industriels	(550 772)	(539 377)
Chaufferie	(117 803)	(44 974)
Frais divers	(294 560)	(101 657)
Assurances	(237 200)	(234 900)
Frais de contentieux	(42 505)	(55 077)
Honoraires de gestion	(887 417)	(903 090)
Impôts immobiliers complémentaires	(912 612)	(949 692)
Résultat d'exploitation Immeubles	**17 900 483**	**17 923 621**
Plus-value non réalisée sur Immeubles	12 285 717	4 473 600
Moins-value non réalisée sur Immeubles	-	-
Plus-value (moins-value) non réalisée sur Immeubles	**12 285 717**	**4 473 600**
Résultat Immeubles de placements	**30 186 200**	**22 397 221**

Résultat Fonds de placements immobiliers

	2020	2019
Revenus encaissés	3 005 478	2 153 748
Résultat réalisé sur ventes	-	(40 693)
Résultat non réalisé sur évaluation de marché (VNI)	(5 014 005)	1 756 696
Intérêts sur les comptes de liquidités	-	(432)
Frais bancaires	(47 924)	(35 188)
Résultat Fonds de placements immobiliers	**(2 056 452)**	**3 834 131**

Résultat Actions

	2020	2019
Résultat Actions suisses	7 307 497	25 457 173
Résultat Actions internationales	12 723 371	23 757 987
Résultat Actions	**20 030 868**	**49 215 160**

Résultat Actions suisses

	2020	2019
Dividendes	2 552 203	5 046 436
Résultat réalisé sur ventes	1 631 259	12 340 826
Résultat non réalisé sur évaluation de marché (VNI)	3 248 775	8 281 849
Intérêts sur les comptes de liquidités et dépôts	-	(666)
Frais bancaires	(124 738)	(211 271)
Résultat Actions suisses	**7 307 497**	**25 457 173**

Résultat Actions internationales

	2020	2019
Dividendes	4 959 682	3 509 459
Résultat réalisé sur ventes	-	3 267 450
Différences de change réalisées	(1 835)	64
Résultat non réalisé sur évaluation de marché (VNI)	8 021 067	17 219 258
Intérêts sur les comptes de liquidités et dépôts	-	(183)
Frais bancaires	(255 542)	(238 061)
Résultat Actions internationales	**12 723 371**	**23 757 987**

Résultat Placements alternatifs

	2020	2019
Résultat Private Equity	(1 750 281)	(3 714 700)
Résultat Participations dans des sociétés non cotées	311 508	9 227 834
Résultat Fonds alternatifs	(3 320 734)	3 260 344
Résultat Infrastructure	(476 819)	-
Résultat Placements alternatifs	**(5 236 325)**	**8 773 479**

Résultat Private Equity

	2020	2019
Revenus encaissés	278 548	-
Résultat réalisé sur ventes	(2 978 588)	-
Différences de change réalisées	(1 874 473)	558 557
Résultat non réalisé selon valorisation de marché (VNI)	1 613 095	(3 459 356)
Différences de change non réalisées	1 211 675	(813 725)
Intérêts sur les comptes de liquidités et dépôts	(249)	-
Frais bancaires	(289)	(176)
Résultat Private Equity	**(1 750 281)**	**(3 714 700)**

Résultat Participations dans des sociétés non cotées

	2020	2019
Revenus encaissés	311 508	346 937
Plus-value (moins-value) sur participations dans des sociétés non cotées	-	8 880 898
Résultat Participations dans des sociétés non cotées	**311 508**	**9 227 834**

Résultat Fonds alternatifs

	2020	2019
Revenus encaissés	-	7
Résultat réalisé sur ventes	(728 049)	(2 156)
Différences de change réalisées	12 224	(16 052)
Résultat non réalisé selon valorisation de marché (VNI)	(2 387 005)	3 336 077
Différences de change non réalisées	(196 421)	(37 435)
Intérêts sur les comptes de liquidités et dépôts	-	-
Frais bancaires	(21 483)	(20 097)
Résultat Fonds alternatifs	**(3 320 734)**	**3 260 344**

Résultat Infrastructure

	2020	2019
Résultat non réalisé selon valorisation de marché (VNI)	(476 819)	-
Résultat Infrastructure	**(476 819)**	**-**

Performance des placements

	2020	2019
Somme de tous les placements au début de l'exercice	2 159 014 453	2 015 368 451
Somme de tous les placements à la fin de l'exercice	2 264 819 554	2 159 014 453
Placements moyens	**2 178 804 195**	**2 019 496 374**
Résultat net Placements	**66 225 617**	**135 390 156**
Performance des placements	**3.0 %**	**6.7 %**

16.
Comptes de régularisation actif

Intérêts courus

	31.12.2020	31.12.2019
Intérêts courus sur Prêts	30 639	187
Intérêts courus sur Créances cotées	1 194 017	1 307 531
Intérêts courus sur Prêts à des collectivités publiques suisses	1 887 661	1 974 260
Total Intérêts courus	**3 112 317**	**3 281 978**

Autres actifs transitoires

	31.12.2020	31.12.2019
Charges payées d'avance	608 043	229 165
Produits à recevoir	539 482	938 682
Comptes BCGE / Avoirs oubliés	168 752	1 105 158
Compte courant EVEXP SA / Le Pilier	236 191	(44 784)
Investissements en cours	-	7 715 855
Total Autres actifs transitoires	**1 552 468**	**9 944 076**

17.
Autres actifs

Autres créances

	31.12.2020	31.12.2019
Comptes courants régies immobilières	(31 187)	(8 686)
Loyers à recevoir	290 703	218 831
Autres créances	21 484	49 516
Total Autres créances	**281 001**	**259 661**

Immobilisations corporelles et incorporelles
Les variations intervenues au cours de l'exercice sous revue sont reportées dans le tableau des immobilisations ci-dessous.

	Mobilier de bureau	Machines et matériel	Installations	Matériel informatique	Logiciels informatiques	Total
Valeur comptable nette au 1er janvier 2020	**39 176**	**36 757**	**75 335**	**150 469**	**157 039**	**458 776**
Valeur brute d'acquisition						
Situation au 1er janvier 2020	92 746	81 117	146 157	263 431	309 291	892 743
Entrées	22 012	-	5 125	51 953	20 252	99 341
Sorties ou mises à zéro par le fonds d'amortissement	(11 827)	(9 722)	(9 960)	(26 034)	(54 952)	(112 495)
Situation au 31 décembre 2020	**102 931**	**71 395**	**141 322**	**289 350**	**274 591**	**879 589**
Amortissements cumulés						
Situation au 1er janvier 2020	(53 570)	(44 360)	(70 822)	(112 962)	(152 252)	(433 967)
Amortissements ordinaires	(23 471)	(16 532)	(22 054)	(101 982)	(91 990)	(256 029)
Sorties ou mises à zéro par le fonds d'amortissement	11 827	9 722	9 960	26 034	54 952	112 495
Situation au 31 décembre 2020	**(65 215)**	**(51 170)**	**(82 916)**	**(188 910)**	**(189 291)**	**(577 501)**
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	**37 716**	**20 225**	**58 406**	**100 440**	**85 301**	**302 088**

	Mobilier de bureau	Machines et matériel	Installations	Matériel informatique	Logiciels informatiques	Total
Valeur comptable nette au 1er janvier 2019	**39 515**	**47 520**	**46 702**	**88 744**	**166 562**	**389 042**
Valeur brute d'acquisition						
Situation au 1er janvier 2019	111 421	77 523	110 605	177 478	250 429	727 455
Entrées	17 979	5 080	50 573	156 622	75 826	306 081
Sorties ou mises à zéro par le fonds d'amortissement	(36 654)	(1 485)	(15 021)	(70 670)	(16 964)	(140 794)
Situation au 31 décembre 2019	**92 746**	**81 117**	**146 157**	**263 431**	**309 291**	**892 743**
Amortissements cumulés						
Situation au 1er janvier 2019	(71 906)	(30 003)	(63 902)	(88 735)	(83 867)	(338 414)
Amortissements ordinaires	(18 318)	(15 842)	(21 941)	(94 897)	(85 349)	(236 346)
Sorties ou mises à zéro par le fonds d'amortissement	36 654	1 485	15 021	70 670	16 964	140 794
Situation au 31 décembre 2019	**(53 570)**	**(44 360)**	**(70 822)**	**(112 962)**	**(152 252)**	**(433 967)**
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	**39 176**	**36 757**	**75 335**	**150 469**	**157 039**	**458 776**

18.
Comptes de régularisation passif

	31.12.2020	31.12.2019
Charges à payer	550 589	526 161
Produits reçus d'avance	-	8 001
Comptes Clients / Avoirs oubliés	169 225	1 105 631
Contrats de change en cours	1 220 000	515 436
Provision commissions de gestion	10 258	113 929
Provision travaux Immeubles	1 168 000	748 500
Provisions diverses Immeubles	19 710	48 887
Total Comptes de régularisation passif	**3 137 782**	**3 066 545**

19.
Provisions non techniques

Total des Provisions

	Provisions Assurance	Provisions Frais de fonctionnement	Total
Valeur comptable au 1er janvier 2019	151 437	491 793	643 230
Constitution	23 220	304 074	327 294
Utilisation	1 733	(276 901)	(275 168)
Dissolution	(20 500)	-	(20 500)
Contre-passation	-	-	-
Valeur comptable au 31 décembre 2019	**155 891**	**518 966**	**674 856**
Valeur comptable au 1er janvier 2020	155 891	518 966	674 856
Constitution	-	448 350	448 350
Utilisation	(5 783)	(295 925)	(301 708)
Dissolution	(155 891)	-	(155 891)
Contre-passation	-	-	-
Valeur comptable au 31 décembre 2020	**(5 783)**	**671 390**	**665 607**

Provisions Assurance

	Contentieux	Impôts et taxes	Total
Valeur comptable au 1er janvier 2019	153 170	(1 733)	151 437
Constitution	23 220	-	23 220
Utilisation	-	1 733	1 733
Dissolution	(20 500)	-	(20 500)
Contre-passation	-	-	-
Valeur comptable au 31 décembre 2019	**155 891**	**-**	**155 891**
Valeur comptable au 1er janvier 2020	155 891	-	155 891
Constitution	-	-	-
Utilisation	-	(5 783)	(5 783)
Dissolution	(155 891)	-	(155 891)
Contre-passation	-	-	-
Valeur comptable au 31 décembre 2020	**-**	**(5 783)**	**(5 783)**

Provisions Frais de fonctionnement

	Personnel	Fournisseurs	Régularisation TVA / impôts	Total
Valeur comptable au 1er janvier 2019	341 793	-	150 000	491 793
Constitution	304 074	-	-	304 074
Utilisation	(276 901)	-	-	(276 901)
Dissolution	-	-	-	-
Contre-passation	-	-	-	-
Valeur comptable au 31 décembre 2019	**368 966**	**-**	**150 000**	**518 966**
Valeur comptable au 1er janvier 2020	368 966	-	150 000	518 966
Constitution	293 214	13 136	142 000	448 350
Utilisation	(295 925)	-	-	(295 925)
Dissolution	-	-	-	-
Contre-passation	-	-	-	-
Valeur comptable au 31 décembre 2020	**366 255**	**13 136**	**292 000**	**671 390**

20.
Provision de longévité

Pour l'année 2020, la Provision de longévité a été dotée par comptabilisation des frais de longévité prélevés aux assurés Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle, soit CHF 344 843.–.

	2020	2019
Solde Provision au 1er janvier	17 891 846	17 891 846
Utilisation pour perte technique	-	(311 512)
Attribution par comptabilisation des frais de longévité	344 843	311 512
Total Provision pour longévité	**18 236 689**	**17 891 846**

21.
Provision renforcement bases techniques

	2020	2019
Solde Provision au 1er janvier	21 000 000	17 500 000
Utilisation pour modification bases techniques	-	-
Dotation par utilisation du résultat	5 700 000	3 500 000
Total Provision renforcement bases techniques	**26 700 000**	**21 000 000**

22.
Provision complément d'excédents

	2020	2019
Solde Provision au 1er janvier	550 000	450 000
Utilisation pour les excédents de l'année	(409 774)	(323 075)
Attribution par transfert du Fonds d'excédents	610 000	423 075
Total Provision complément d'excédents	**750 226**	**550 000**

23.
Provision pour revalorisation des rentes

	2020	2019
Solde Provision au 1er janvier	-	5 598 438
Utilisation pour la revalorisation	-	(5 598 438)
Attribution par transfert du Fonds d'excédents	-	-
Total Provision pour revalorisation des rentes	**-**	**-**

24.
Fonds d'excédents

	2020	2019
Solde reporté	12 550 495	10 624 232
Rémunération	-	-
Dotation par utilisation du résultat	1 452 000	2 349 338
Solde à disposition	**14 002 495**	**12 973 570**
Attribution Provision pour revalorisation des rentes au 1er janvier 2021	-	-
Attribution Provision complément d'excédents	(610 000)	(423 075)
Solde reporté Fonds d'excédents	**13 392 495**	**12 550 495**

25.
Produits Assurance

Revenus Assurance

Les *Revenus Assurance* sont reconnus à la date d'effet du contrat.

Gains (pertes) techniques

	2020	2019
Gain (perte) de transformation épargne Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	(10 331)	297 542
Gain (perte) de transformation épargne Autres assurances sur la vie	429 128	441 930
Gain (perte) de transformation épargne Autres assurances sur la vie euro	39 113	86 464
Gain (perte) de longévité provisions mathématiques Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	1 820 605	(2 018 531)
Gain (perte) de longévité provisions mathématiques Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle euro	(626 985)	(267 224)
Gain (perte) de longévité provisions mathématiques Autres assurances sur la vie	1 448 429	988 524
Gain (perte) de longévité provisions mathématiques Autres assurances sur la vie euro	(134 777)	(165 149)
Total Gains (pertes) techniques	**2 965 182**	**(636 446)**

26.
Autres charges directes liées à l'activité Assurance

	2020	2019
Intérêts du dépôt de la réassurance	(1 911 912)	(1 976 233)
Intérêts sur les comptes de dépôt des assurés	(23 147)	(25 545)
Frais bancaires sur prestations versées	(141 737)	(136 055)
Frais de dossiers	(159)	(544)
Commissions des courtiers	(1 973 650)	(3 011 789)
Geste commercial	(5 063)	(8 677)
Résultat de change non réalisé	(292 577)	77 832
Total Autres charges directes liées à l'activité Assurance	**(4 348 244)**	**(5 081 011)**

27.
Résultat net Réassurance

	2020	2019
Résultat Réassurance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	653 008	1 537 057
Résultat Réassurance Autres assurances sur la vie	(326 853)	(1 523 162)
Résultat net Réassurance	**326 154**	**13 895**

Résultat Réassurance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle

	2020	2019
Primes uniques	(322 320)	(525 240)
Rentes	3 399 420	3 426 865
Intérêts techniques sur provisions mathématiques	(1 199 915)	(1 197 061)
Surintérêt	(150 525)	(150 131)
Constitution (dissolution) Capitaux de prévoyance	126 264	1 179 686
Diminution (augmentation) Dépôt de la réassurance à long terme	(2 006 422)	(2 952 903)
Résultat technique	806 506	1 755 842
Correction résultat technique années antérieures	(2 973)	(68 654)
Correction c/c réassureur années antérieures	2 973	68 654
Résultat Réassurance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	**653 008**	**1 537 057**

Résultat Réassurance Autres assurances sur la vie

	2020	2019
Primes uniques	(561 755)	(505 559)
Rentes	1 588 978	1 781 410
Intérêts techniques sur provisions mathématiques	(711 997)	(779 172)
Surintérêt	(92 485)	(100 698)
Constitution (dissolution) Capitaux de prévoyance	162 401	(1 139 972)
Diminution (augmentation) Dépôt de la réassurance à long terme	(477 628)	643 293
Résultat technique	(234 369)	(1 422 464)
Correction résultat technique années antérieures	-	-
Correction c/c réassureur années antérieures	-	-
Résultat Réassurance Autres assurances sur la vie	**(326 853)**	**(1 523 162)**

28.
Impôts
Selon l'art. 1 al. 3 de la loi du 3 décembre 1992, les Rentes Genevoises sont exonérées d'impôts, à l'exception de l'impôt immobilier complémentaire.

29.
Honoraires de l'Organe de révision
Les honoraires de l'Organe de révision pour la révision des comptes 2020 se montent à CHF 70 000.–.

30.
Demande de l'Autorité de surveillance
Néant.

31.
Engagements de prévoyance
Selon le courrier du 1er février 2021 de la Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle, il ressort les points suivants :

1. Réserve de cotisations de l'employeur auprès de la CIEPP

Au 31 décembre 2020	CHF 0.–
Au 31 décembre 2019	CHF 0.–

2. Avantages économiques suite à un excédent de couverture

   La valeur cible de la réserve de fluctuation de valeurs n'ayant pas été atteinte au 31 décembre 2020, aucun excédent de couverture (fonds libres) ne figure au bilan de la CIEPP au 31 décembre 2020.

3. Engagements économiques suite à un découvert

   La CIEPP présentait un degré de couverture selon la norme légale de 119 % au 31 décembre 2019. Le degré de couverture estimé au 31 décembre 2020 sera proche de 120 %. Le degré de couverture définitif pourra être transmis dans le courant du mois de mai 2021.

4. Comme fondation commune avec une solidarité complète à l'intérieur du cercle de ses affiliés, la CIEPP n'établit pas la situation financière de chaque entreprise affiliée.

32.
Prêts sur police

	31.12.2020	31.12.2019
Montant Prêts sur police	1 902 648	2 370 581

33.
Prêts hypothécaires suisses

Les Rentes Genevoises ont en portefeuille des prêts pour un montant de 20.6 millions de francs au 31 décembre 2020 (21.2 millions de francs au 31 décembre 2019) dans des prêts hypothécaires liés à la Fondation Hypotheka. Suite aux révélations concernant des malversations dans la société Hypotheka SA, un risque potentiel de perte a été identifié. Ce dernier ne peut pas être estimé de manière fiable. S'il venait à se réaliser, la perte serait couverte par la *Réserve de fluctuation de valeurs*. Compte tenu de ce qui précède et du niveau de cette réserve, aucune provision particulière n'a été constituée dans les comptes au 31 décembre 2020, conformément aux normes *Swiss GAAP RPC*. Néanmoins, par mesure de prudence et au vu des procédures et des négociations en cours avec les débiteurs, il a été décidé de reconnaître les revenus de ces placements à la date de réception des fonds uniquement et de ne pas tenir compte d'intérêts courus en fin d'année.

34.
Evénements postérieurs à la date du bilan

Grâce à sa dotation lors des bouclements 2020, la *Provision renforcement bases techniques* a atteint un niveau suffisant pour assainir le risque résiduel de taux sur les anciennes polices. Elle a été dissoute début 2021 au profit des engagements portés au passif du bilan, conformément à la stratégie de l'Etablissement en matière de gestion des risques. Suite à cette dissolution, le taux maximal des polices comptabilisées a passé de 3.75 % à 2.5 %. L'attribution sur l'exercice 2020 de 5.7 millions de francs à la *Provision renforcement bases techniques* aura eu un effet très marginal (-0.3 %) sur le degré de couverture statutaire. Par contre, elle aura permis début 2021 une diminution importante du taux technique maximum. Cet état de fait confirme que l'approche des Rentes Genevoises d'utiliser le degré de couverture statutaire (114.8 %) comme base d'appréciation de la bonne santé financière des Rentes Genevoises est tout à fait crédible.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Rapport de l'organe de révision au Conseil d'administration des Rentes Genevoises

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints des Rentes Genevoises - Assurance pour la vieillesse, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil d'administration
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'actuaire-conseil externe
Le Conseil d'administration désigne pour la vérification, en plus de l'organe de révision, un actuaire-conseil externe. Ce dernier examine chaque année si les Rentes Genevoises - Assurance pour la vieillesse offrent la garantie qu'elles peuvent remplir leurs engagements et si les dispositions de nature actuarielle et relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales et réglementaires. Les provisions nécessaires à la couverture des risques actuariels sont validées sur la base du rapport de contrôle actuariel de l'actuaire-conseil externe.

Responsabilité de l'organe de révision
Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de se conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit
Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en accord avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi concernant les Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse et au règlement d'exécution de la loi concernant les Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse.

Rapport sur d'autres dispositions légales
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BDO SA

Nigel Le Masurier	**Jürg Gehring**
Expert-réviseur agréé	Expert-réviseur agréé
	Réviseur responsable

Genève, le 25 mars 2021

IMPRESSUM

Publication

Rapport annuel 2020, juin 2021

Editeur

Rentes Genevoises

Responsables de la publication

Bertrand Loze, secrétaire général
et membre de la Direction
Sébastien Ramseyer, responsable marketing
et communication

Graphisme

Essencedesign SA, 1006 Lausanne

Texter

JB COMM, 1920 Martigny

Photos

Alan Humerose

Imprimerie

Atar Roto Presse SA, 1214 Vernier

Tirage

1250 exemplaires

Site internet

www.rentesgenevoises.ch

Marques commerciales

Cicero, Entreprise formatrice, Le Pilier, UN-PSI, UN-PRI, Ethos, Climate Action 100+, SGS, éco21, SIG, Net'Léman, Les miels de Stéphanie, Consultation Grand Genève, Yacht Club de Genève, MDA-Activités 50+, Orchestre des Trois-Chêne, Re-Borne, Genilem et Haute école de gestion Genève sont des marques déposées, propriétés de leurs détenteurs respectifs.

© Tous droits réservés. Toute publication par un tiers est soumise à une demande d'autorisation préalable auprès de l'Editeur.

RENTES GENEVOISES
Place du Molard 11
Case postale 3013
1211 Genève 3

T +41 22 817 17 17
F +41 22 817 17 50

info@rentesgenevoises.ch
www.rentesgenevoises.ch

FSC
www.fsc.org
MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C002255